Nations Unies

S/PV.7208



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7208e séance

Mercredi 25 juin 2014, à 10 h 10

New York

Président :	M. Churkin/M. Pankin	(Fédération de Russie)
Membres :	Argentine	M. De Antueno
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Kazragienė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Manzi
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2014/420)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

14-44090 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2014/420)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Kirghizistan, de la Lettonie, du Pakistan et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Ján Kubiš, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Kaboul.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/420, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général en date du 18 juin (S/2014/420) contient un compte rendu détaillé des faits survenus et des tendances constatées au cours du trimestre écoulé. Puisque son élaboration a été achevée avant le second tour de scrutin du 14 juin, je vais faire le point sur les événements liés aux élections survenus depuis lors, et qui m'ont empêché d'être présent aujourd'hui physiquement à New York, au Conseil de sécurité.

Le Conseil se réunit à l'heure où certains défis sont en train de mettre à l'épreuve les structures électorales, institutionnelles et juridiques de l'Afghanistan, de même que la maturité de ses dirigeants politiques. La façon dont les deux candidats à l'élection présidentielle, M. Abdullah Abdullah et M. Ashraf Ghani Ahmadzai, et les dirigeants du pays gèreront ces événements et l'impasse actuelle sera cruciale pour l'unité et la stabilité de l'Afghanistan.

Ce qui maintient notre espoir en ces temps difficiles, c'est ce qu'ont fermement exprimé les Afghans lors des scrutins du 5 avril et du 14 juin, et qui est très encourageant. Avec fierté et détermination, ils se rendus aux urnes pour exprimé leur appui à une transition politique démocratique et à la fin de la spirale de violence dévastatrice. L'élection présidentielle et les élections aux conseils provinciaux de 2014 sont organisées, gérées, dirigées et sécurisées par les Afghans. Les institutions électorales doivent encore mûrir, mais les observateurs nationaux et internationaux ont reconnu que les préparatifs et la conduite du cycle électoral s'étaient améliorés par rapport au passé. Mais cela ne veut nullement dire qu'aucun cas de fraude ou d'irrégularité n'a été à déplorer.

En cette époque d'impasse électorale, la détermination et le sacrifice des candidats, des militants, du personnel électoral, des agents de sécurité et des électeurs doivent figurer au premier rang des préoccupations des dirigeants afghans. Des millions de personnes sont venues soutenir chacun des deux candidats. Les suffrages et les choix qu'elles ont exprimés doivent être respectés et préservés. Le fait que le fruit d'efforts aussi extraordinaires se trouve actuellement dans l'impasse est d'autant plus décevant et dangereux. Il incombe aux organes afghans indépendants de gestion électorale et aux acteurs afghans, et tout particulièrement les candidats, de faire en sorte que le processus électoral soit mené à bien en temps voulu et dans l'ordre et qu'il en émerge un dirigeant légitime.

Peu de temps après le deuxième tour de scrutin, M. Abdullah a choisi de se retirer du processus électoral, dénonçant la partialité institutionnelle et une fraude importante. Les accusations tournaient autour du niveau élevé de participation dans certaines régions du pays, que le camp de M. Ghani a, pour sa part, mis sur le compte des efforts de mobilisation déployés par son

équipe. L’on espérait que la récente démission du chef des opérations électorales de la Commission électorale indépendante s relancerait le processus et conduirait notamment à des discussions entre les équipes de campagne et les institutions sur le renforcement des mécanismes techniques d’autorégulation là où il y a des allégations d’irrégularités, et ce afin d’accroître la confiance dans la crédibilité du processus électoral et dans la légitimité de ses résultats.

Les candidats à l’élection présidentielle doivent immédiatement dialoguer l’un avec l’autre ainsi qu’avec les institutions électorales mandatées en vue de trouver rapidement des solutions permettant auprocessus de se poursuivre avec davantage de qualité et de crédibilité. Il ne saurait y avoir de transition politique sans des élections permettant de choisir le dirigeant légitime du pays, accepté par la majorité, et de protéger la Constitution et les gains engrangés depuis la chute des Taliban. En vertu du mandat du Conseil, l’ONU et moi-même, en tant que Représentant spécial, proposons nos bons offices à la demande des autorités afghanes. Nous avons récemment reçu ce genre de demandes.

Je tiens toutefois à rester parfaitement clair quant aux paramètres de l’engagement de l’ONU. Il s’agit d’élections afghanes. Nous pouvons aider les parties afghanes à trouver des solutions. Nous pouvons fournir un savoir-faire technique et prodiguer des conseils sur les possibilités et les modalités de renforcement des mécanismes d’autorégulation lorsque des questions surgissent à propos du processus. Ce que nous ne pouvons pas faire, c’est formuler des solutions et décider au nom des Afghans. Cela incombe exclusivement aux Afghans. L’ONU apporte son concours aux institutions afghanes et aux parties prenantes, mais nous ne pouvons pas les remplacer ou nous y substituer.

Compte tenu de la montée des tensions après le deuxième tour, et notamment de l’intensification des connotations ethniques, la maturité et le sens politique les plus absolus sont requis, en particulier de la part des deux candidats à la présidentielle. Sinon, l’on risque d’assister à un affrontement entre les deux candidats et leurs partisans, dans lequel le camp vaincu rejettera les résultats et contestera leur légitimité. Cela pourrait conduire à un affrontement prolongé risquant de dégénérer en violence. Ce qui aurait des conséquences imprévisibles pour la sécurité, la stabilité et l’économie du pays et pour l’ensemble de la région que l’’Afghanistan ne peut se permettre. Les candidats doivent d’urgence coopérer pour prévenir de tels scénarios, qui, malheureusement, ne sont pas totalement exclus pour l’instant.

En cette période de tension, les faux pas, la mauvaise communication, les malentendus et les agissements d’un petit nombre de radicaux peuvent avoir de vastes conséquences. Je lance un appel au calme aux partisans des deux candidats car les déclarations haineuses de plus en plus agressives et incendiaires que l’on entend risquent de créer des divisions ethniques. Il y a plus dérangeant : parmi ces déclarations, certaines invoquent le souvenir des conflits entre factions fratricides des années 90. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises par les deux dirigeants afin d’éviter de favoriser une dérive vers les troubles civils et l’instabilité.

C’est à la classe politique du pays, en particulier aux deux candidats, M. Abdullah et M. Ghani, qu’incombe avant tout la responsabilité de gérer cette situation. Le souhait de la population de voir la passation des pouvoirs s’effectuer dans les temps et dans le respect des lois nationales doit être respecté. Les candidats doivent s’employer résolument à trouver des solutions pour sortir de l’impasse actuelle et contribuer à la marche en avant de l’Afghanistan en cette période cruciale. Comme dans toute élection, où que ce soit dans le monde, il ne peut y avoir, à terme, qu’un seul gagnant. Le pays a maintenant besoin d’hommes d’État, et non d’adeptes de la stratégie du bord du gouffre.

Dans les périodes difficiles, la prévisibilité de l’appui international revêt encore plus d’importance. La prochaine série de réunions de haut niveau, précisément, est considérée comme une occasion de mettre en exergue et de renouveler, auprès d’une nouvelle administration, les engagements qui ont été pris : notamment, en ce qui concerne la coopération régionale, la Conférence ministérielle « Au cœur de l’Asie »/Processus d’Istanbul qu’accueillera la République populaire de Chine; sur l’assistance internationale à la sécurité, le Sommet de l’OTAN prévu au Pays de Galles; et, concernant les priorités de développement, la conférence sur l’Afghanistan prévue à Londres. Tout cela exige que les dirigeants politiques et les institutions de l’Afghanistan sortent le pays de l’impasse électorale et mènent à bien la transition politique en bon ordre et dans les temps.

Dans l’ensemble, le trimestre à l’examen aura été à la fois prometteur et difficile à négocier par l’Afghanistan. Parmi les éléments positifs figure la participation active de la population au processus électoral. Cependant, elle a été reléguée au second plan

par le ralentissement de l'économie, lié à un manque de confiance face aux incertitudes actuelles; les menées des insurgés et des fauteurs de troubles, notamment ceux qui ont des liens avec les réseaux internationaux de terrorisme et de trafic de stupéfiants; l'impasse électorale prolongée; ainsi que les morts et les déplacements de populations entraînés par des phénomènes naturels et par des conflits. La semaine dernière encore, on a attenté à la vie du chef du secrétariat du Haut Conseil pour la paix, Mohammed Massoum Stanekzai, personnalité qui n'a cessé de travailler en faveur de la paix. Pourtant, le peuple afghan continue d'aspirer à un avenir meilleur, et il compte sur ses dirigeants pour travailler en ce sens.

Enfin, il convient de noter que l'Afghanistan, de même que l'ensemble de la Oumma, se prépare à observer le Ramadan. J'espère sincèrement que ce mois sacré du Ramadan, qui est observé dans un esprit de compassion, sera l'occasion, à sa manière – la contemplation et la prière –, d'ouvrir la voie à un avenir de paix et de prospérité, dans un Afghanistan enfin stable et uni. À mon cher et respecté collègue, l'Ambassadeur Tanin, aux membres du Conseil de sécurité et à toutes les personnes éprises de paix, j'adresse les salutations traditionnelles, *Ramadan Mubarak*.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'initiative de cette séance du Conseil d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan, et je me réjouis d'être ici aux côtés de mon cher collègue, Ján Kubiš, pour présenter l'analyse de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur la situation actuelle.

Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, a très clairement expliqué les risques et les problèmes rencontrés dans le cadre du processus électoral en cours en Afghanistan. La transition politique et militaire de cette année 2014 va probablement engendrer une incertitude politique et sécuritaire notable, à laquelle il faudra apporter une réponse. En cette période cruciale, l'Afghanistan a besoin d'un appui international continu. En cas de fléchissement de son développement économique et de réduction de l'aide internationale et, parallèlement, de la confiance des entreprises, le pays deviendra de plus en plus dépendant de l'économie illicite.

Au cours de la décennie écoulée, la culture et la production de drogues ont été l'activité commerciale illicite et criminelle la plus lucrative en Afghanistan. L'ONUDC estime que le marché mondial de l'opium pèse environ 68 milliards de dollars, et que 80 % de l'opium et de l'héroïne vendus dans le monde sont produits en Afghanistan. Le trafic de stupéfiants pourrait représenter entre 10 et 15 % du produit intérieur brut du pays. En 2013, la superficie consacrée à la culture du pavot a atteint un record historique de 209 000 hectares. La production d'opium a augmenté de 50 % par rapport à 2012, pour atteindre 5 500 tonnes.

L'Afghanistan reste au centre d'une industrie illicite pesant des milliards de dollars, aux nombreuses ramifications sur la sécurité, l'état de droit, la santé et le développement durable, qui est tirée non seulement par la consommation mondiale, mais également par la spéculation et la corruption au niveau national. La corrélation entre le manque de sécurité et la culture de l'opium est également évidente. Au total, 90 % des cultures de pavot à opium se trouvent dans les provinces du sud et de l'ouest de l'Afghanistan, soit les zones les moins sûres, où les éléments antigouvernementaux et les trafiquants de drogue sont extrêmement actifs. Le blanchiment d'argent entrave la perception des impôts et laisse le Gouvernement sans ressources suffisantes pour faire face au problème des drogues illicites. Cela vaut à la fois pour l'offre et pour la demande, puisque le pays a le taux de dépendance à l'opium le plus élevé au monde.

Malheureusement, ces problèmes n'ont pas été pris concrètement en considération dans les processus de Kaboul et de Tokyo. En conséquence, la lutte contre les stupéfiants n'est pas une priorité importante des acteurs nationaux et internationaux. Cependant, il serait injuste de dire que rien n'a été fait pour relever ce défi. Voici juste quelques faits et chiffres qui illustrent l'évolution récente.

Indépendamment de la période électorale et des préoccupations de sécurité, la Police des stupéfiants afghane a poursuivi sa campagne de destruction des cultures de pavot dans 12 provinces, même si les 1 600 hectares détruits du début de la saison au 2 juin représentent un chiffre à la baisse par rapport aux années précédentes. Durant la période de janvier à décembre 2013, la Police des stupéfiants afghane a effectué 440 opérations qui ont débouché sur 383 arrestations, démantelé deux laboratoires d'héroïne et saisi 2,8 tonnes d'opiacés et 13,8 tonnes de précurseurs chimiques.

Le rôle de l'ONUDC consiste à fournir un appui et une assistance aux autorités afghanes chargées de la lutte contre les stupéfiants et à les aider à faire davantage. Nous sommes également en train d'instaurer une coopération et des partenariats internationaux efficaces par l'intermédiaire de réseaux tels que le Programme régional pour l'Afghanistan et les pays de la région; l'Initiative triangulaire, à laquelle participent l'Afghanistan, le Pakistan et la République islamique d'Iran; et l'Initiative menée par l'Afghanistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan (Initiative « AKT »), tout en collaborant étroitement avec un grand nombre d'organisations régionales.

Des réunions ministérielles d'examen ont récemment été tenues par les membres du groupe de l'Initiative AKT et de l'Initiative triangulaire, ainsi que par le comité directeur du Programme régional, en vue de renforcer encore la coopération en matière de lutte contre les drogues illicites et de gestion des frontières entre les pays d'Asie occidentale et centrale. L'Initiative triangulaire, en particulier, a déjà donné des résultats concrets, sous la forme de saisies de plusieurs tonnes de drogues; et surtout, elle a permis à ces trois pays d'instaurer une coopération constructive au niveau opérationnel.

L'ONUDC continue d'appuyer les opérations de maintien de l'ordre dans la région par le biais de nouvelles initiatives, notamment l'initiative des pays de la plateforme sud relative aux avoirs d'origine criminelle, le plan opérationnel de lutte contre le trafic dans le sud et l'initiative pour la sécurité maritime régionale. Par ailleurs, l'ONUDC promeut la coopération en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants au niveau interrégional afin d'aider les pays à lutter contre la criminalité transnationale organisée et les réseaux de trafic de drogue impliqués dans le commerce des opiacés afghans.

Dans ce contexte, nous sommes favorables à l'établissement de liens de coopération entre les centres de renseignements relatifs à la lutte contre les stupéfiants tels que la cellule de planification conjointe, dans le cadre de l'Initiative triangulaire, et d'autres centres, notamment le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale, le Centre de renseignements en matière criminelle pour la lutte antidrogue et le Centre de détection et de répression en Europe du Sud-Est. Pour consolider ce processus, l'année dernière, l'ONUDC a lancé l'initiative « réseautage des réseaux » qui réunit les centres régionaux afin qu'ils renforcent les activités de renseignement criminel et collaborent dans le cadre des opérations menées le long des principaux axes utilisés par les trafiquants pour expédier les drogues et les précurseurs vers et depuis l'Afghanistan.

Malgré le travail réalisé par la communauté internationale, il y a encore beaucoup à faire. L'Afghanistan a besoin d'un véritable plan d'action accompagné d'une approche à long terme en matière de développement, de paix et de sécurité, un plan assorti d'efforts efficaces de lutte contre le trafic de stupéfiants, capable d'équilibrer les diverses composantes de réduction de l'offre et de la demande et d'un développement alternatif, un plan qui intègre les actions menées contre les barons de la drogue et la criminalité dans des activités de promotion d'un développement économique et social durable. Il faut adopter une approche plus globale dans trois domaines clés.

Premièrement, il faut réduire la vulnérabilité des citoyens à l'économie illicite en améliorant leur qualité de vie, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la création d'emplois. À cette fin, un développement alternatif est un outil essentiel qui peut aider les agriculteurs à abandonner définitivement les cultures illicites, mais cela ne réussira que si nous fournissons des marchés licites aux récoltes de substitution et améliorons les infrastructures existantes.

Deuxièmement, il faut éliminer les occasions données aux criminels en mettant l'accent sur la bonne gouvernance, l'état de droit et la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption. Ces questions étaient un aspect fondamental du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Il faut absolument transformer les termes énergiques du Cadre en actions solides afin d'éliminer la corruption de la société afghane et de ses institutions et de couper les fonds provenant de ces activités criminelles.

Troisièmement, il faut générer la volonté politique propice à la mise en œuvre d'un engagement à long terme qui rassemble le système des Nations Unies et les parties prenantes nationales et internationales. L'Assemblée générale des Nations Unies de 2016 pourrait également fournir une aide au niveau international en passant en revue les succès enregistrés et les défis à relever dans la lutte contre le problème mondial de la drogue, notamment en Afghanistan.

Je tiens à assurer le Conseil de sécurité que l'ONUDC continuera à aider l'Afghanistan à lutter contre la drogue et la criminalité et à promouvoir la coopération régionale et interrégionale dans le cadre d'une riposte globale intégrée au trafic de stupéfiants.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Fedotov pour son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour l'exposé qu'il a fait au Conseil par visioconférence, et pour la façon dont il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, tout particulièrement en cette conjoncture très importante de l'histoire de mon pays. J'apprécie son dévouement continu à l'Afghanistan pendant la transition. Je salue également la présence parmi nous aujourd'hui de M. Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Je remercie l'Australie – et notamment l'Ambassadeur Quinlan – pour son leadership continu au Conseil en faveur de l'Afghanistan. Je tiens également à saisir la présente occasion pour me féliciter du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2014/420).

L'Afghanistan est à la croisée des chemins. Nous sommes à la dernière phase d'une élection présidentielle historique. Cette transition démocratique est la pierre angulaire d'une progression dirigée et contrôlée par l'Afghanistan vers la paix, la stabilité et la prospérité.

L'élection présidentielle du 5 avril et du 14 juin a généré un élan démocratique sans précédent en Afghanistan. Après des décennies de conflit, il est remarquable de voir mon pays se transformer en une démocratie dynamique caractérisée par une participation générale au processus politique. C'est ce qu'ont montré les rassemblements politiques suivis par des milliers de personnes, les débats diffusés et regardés dans tout le pays, la couverture médiatique et l'échange d'informations par téléphone, ordinateur et écran de télévision, et les efforts de communication des candidats, non seulement dans la capitale, mais aussi, de manière significative, dans tout le pays.

Faisant montre d'une foi exceptionnelle dans la démocratie, les Afghans ont voté malgré la campagne d'intimidation des Taliban et d'autres groupes terroristes et extrémistes afin d'avoir leur mot à dire dans le destin politique de leur pays. Ils ont trempé leur doigt dans l'encre, affirmant avec hardiesse le droit de choisir un dirigeant au mépris des menaces à leur vie et à leur sécurité. Ils ont ainsi voté non seulement pour un candidat, mais pour la paix, pour la promotion des acquis réalisés depuis 12 ans et pour un avenir meilleur.

Ils ont été des millions à le faire aux premier et deuxième tours, à des niveaux qui ont dépassé toutes les attentes. Tous les segments de la population y ont participé, y compris les femmes et l'ensemble des groupes ethniques, dans toutes les provinces du pays, dans les villes et les zones rurales, dans le sud, le nord, l'est et l'ouest.

Des dizaines d'institutions nationales et des milliers de citoyens ont eu un rôle dans la gestion, l'intégrité et la légitimité du premier processus électoral entièrement dirigé par les Afghans. Des milliers d'observateurs nationaux et internationaux ont surveillé les bureaux de vote et continuent de superviser l'intégralité du cycle électoral.

Nous remercions la communauté internationale d'avoir soutenu le peuple afghan et d'avoir fourni les ressources techniques, financières et logistiques qui ont permis aux institutions afghanes de tenir cette élection avec succès. Nous apprécions l'appui accordé par l'ONU, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, aux institutions électorales nationales pour la gestion d'une transition démocratique pacifique.

Nous notons avec fierté le professionnalisme et la compétence des institutions de sécurité afghanes pendant la période électorale. Leur dévouement a permis la tenue de l'élection en dépit des graves menaces posées à la sécurité. De plus, une planification prudente, dont la formation de centaines de policières et de plus de 2000 civils, et le recrutement de plus de 13 000 femmes en vue de la fouille le jour de l'élection ont rendu possible la participation active au scrutin de divers segments de la population.

Nous sommes très attristés par la mort tragique et les blessures subies par des civils, des membres du personnel électoral, des observateurs et des membres des forces de sécurité afghanes qui ont risqué leur vie pour protéger l'avenir du pays. Nous déplorons les attaques commises contre les infrastructures des institutions électorales, dont le bureau central de la Commission électorale indépendante à Kaboul, ainsi que les attaques visant les candidats et leurs partisans. Mais le mépris presque généralisé opposé par les

Afghans aux menaces extrémistes signale avec force que les Taliban n'ont plus la capacité de déstabiliser le pays. Malgré les pertes tragiques subies pendant les élections, la paix et la démocratie ont indéniablement triomphé en Afghanistan.

Nous signalons les mesures prises par la Commission électorale indépendante et par la Commission indépendante du contentieux électoral pour déceler les votes frauduleux et gérer les plaintes déposées au premier tour, notamment en écartant des agents électoraux responsables d'irrégularités. Afin d'éviter une crise potentielle et de protéger la légitimité de nos élections historiques, les organes électoraux se penchent à nouveau sur les problèmes signalés pendant le second tour du processus électoral. Ces efforts visent à garantir l'intégrité et la transparence du processus électoral et à préserver le droit constitutionnel et électoral.

Nous savons gré à l'ONU de sa volonté de défendre les intérêts du peuple afghan en appuyant l'intégrité d'un processus électoral mené et géré par les Afghans eux-mêmes, qui culminera dans la formation d'un nouveau gouvernement reflétant légitimement la volonté du peuple. Nous considérons l'appui de l'ONU au processus afghan comme un pas positif dans le sens du règlement des préoccupations politiques du second tour.

À l'heure où l'Afghanistan effectue, pour la première fois de son histoire, la transition d'un président démocratiquement élu à un autre, nous continuons de privilégier les mesures nécessaires pour permettre au pays de prendre résolument et pleinement en main la décennie de la transformation. Les institutions afghanes compétentes assument désormais l'entière responsabilité de la sécurité dans tout le pays, alors que les opérations de combat menées par les forces internationales touchent à leur conclusion. Pour le président afghan prochainement élu, une relation constructive avec nos partenaires internationaux demeurera la priorité, et cela commencera par la signature de l'accord bilatéral de sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis, suivie de la validation de l'accord portant sur la formation, les conseils et l'assistance prodigués par l'OTAN dans l'Afghanistan de l'après-2014. À cet égard, nous attendons avec intérêt le prochain sommet de l'OTAN qui se tiendra à Cardiff le 4 septembre.

La progression du pays vers le développement durable et l'autosuffisance dépend de la capacité des institutions afghanes d'assumer des fonctions centrales de gouvernance et de prestation de services et de promouvoir le développement économique. Cela nécessitera la poursuite de l'appui et de l'assistance de la communauté internationale, comme le prévoit le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, adopté dans la ville éponyme en 2012. Nous nous félicitons de la tenue de la prochaine réunion ministérielle d'examen du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qui aura lieu à Londres en novembre et sera l'occasion de renouveler et redynamiser les engagements mutuels indispensables à la prospérité de l'Afghanistan à long terme.

L'Afghanistan s'apprête à prendre un nouveau départ mais les défis interdépendants que sont l'instauration de la sécurité, de la paix, de la bonne gouvernance et du développement vont rester très présents. Le mois dernier, les inondations qui ont dévasté la province de Badakhshan nous ont rappelé les difficultés de long terme auxquelles notre développement est confronté. De plus, nous avons conscience que les drogues et stupéfiants illicites restent des obstacles sur notre route légitime vers le développement. C'est pourquoi nous allons continuer à appliquer notre stratégie nationale de lutte contre la drogue et appelons nos partenaires régionaux et internationaux à se concentrer sur la recherche de solutions qui réduisent la demande et combattent les réseaux illicites tant régionaux que mondiaux.

Nous comprenons que le terrorisme et l'extrémisme restent le premier obstacle au développement en Afghanistan et dans la région, aussi continuerons-nous à privilégier les efforts de paix et de réconciliation avec les Taliban, ainsi que d'autres mesures, notamment la loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent récemment adoptée par la chambre haute de l'Assemblée nationale afghane. La participation active de tous les citoyens – femmes, hommes et enfants – sera indispensable si nous voulons surmonter nos difficultés communes à cet égard.

L'engagement de la région reste impératif pour la paix et la stabilité, ainsi que pour la réussite de la décennie de la transformation. Nous estimons qu'il est important de faire fond sur les accomplissements des 10 dernières années pour consolider et élargir un ensemble pratique de mécanismes bilatéraux et multilatéraux avec nos voisins et avec la région, et renforcer nos relations avec le monde islamique. À cette fin, nous attendons avec intérêt la prochaine Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » qui doit se tenir à Tianjin, en Chine, le 29 août.

Au fur et à mesure que l'Afghanistan élargit sa coopération multiforme avec ses partenaires régionaux, nous espérons que nos voisins continueront d'œuvrer à la stabilité régionale. L'opération récente menée par les forces pakistanaises dans le Nord-Waziristan, qui s'est traduite par le déplacement de milliers de familles vers la province afghane de Khost et par plusieurs morts, est une source de grave préoccupation pour le Gouvernement afghan. Nous exhortons la République islamique du Pakistan à accorder la priorité à une sécurité accrue en Afghanistan et dans la région en cette période cruciale.

Le Gouvernement afghan est déterminé à mener à bien rapidement et de manière fructueuse le processus électoral. Les préparatifs ont déjà bien commencé pour la toute première passation de pouvoirs démocratique et pacifique de l'histoire de l'Afghanistan. Toutes les institutions gouvernementales ont entamé la planification de ce passage de relais et un comité interministériel a été chargé de préparer l'investiture officielle de notre nouveau président. Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir les dignitaires de tous nos partenaires internationaux et régionaux à cette occasion.

Lorsque nous les recevrons, nous nous rappellerons les immenses sacrifices que l'Afghanistan et nos partenaires internationaux ont consentis pour garantir que la page de la guerre soit définitivement tournée. Il est impératif que le pays en ait fini des jours où l'avenir politique de la nation était décidé par les balles plutôt que par les bulletins de vote. Dans l'Afghanistan de l'après-Taliban, aucun principe n'a plus d'importance que la nécessité absolue de stabilité et de légitimité. Ce principe a demandé des investissements considérables en termes de dollars dépensés et de vies sacrifiées, et l'enfreindre serait lourd de conséquences pour le pays et son peuple. Nous avons la responsabilité fondamentale de veiller à ce que la paix et la démocratie soient préservées en Afghanistan aujourd'hui, demain, et tout au long de la décennie de transformation.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé et le félicite, ainsi que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son appui déterminant à l'élection présidentielle en Afghanistan. Je remercie également le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), M. Yury Fedotov, de son exposé, ainsi que l'Ambassadeur Tanin, comme toujours, de sa participation éclairée aux travaux du Conseil concernant l'Afghanistan.

La conclusion du scrutin de l'élection présidentielle afghane représente une étape majeure de la transition de l'Afghanistan. Le peuple afghan lui-même a déjoué les tentatives des groupes rebelles armés de perturber le processus, et s'est résolument exprimé en faveur de la démocratie. Nous saluons son courage et son attachement à un Afghanistan pacifique. La forte participation des femmes reflète les progrès accomplis par l'Afghanistan ces 10 dernières années. L'avenir de l'Afghanistan dépendra du rôle décisif que les femmes joueront pleinement dans son évolution politique, économique et civique.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité va adopter une déclaration présidentielle concernant les élections en Afghanistan. Cette déclaration est un message d'appui fort de la communauté internationale au processus électoral afghan et reconnaît l'importance de ces élections historiques pour la transition et le développement démocratique de l'Afghanistan. Nous rendons hommage au travail remarquable accompli par la MANUA pour aider les institutions afghanes à administrer ce processus. Le partenariat entre l'ONU et le Gouvernement afghan a été crucial pour venir à bout des nombreuses difficultés administratives et logistiques du scrutin.

Le processus électoral se trouve maintenant à un tournant décisif. Nous reconnaissons l'importance des institutions électorales afghanes, notamment la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral, pour veiller à ce que les résultats soient transparents, ouverts et crédibles, et nous demandons à toutes les parties de collaborer patiemment avec les institutions et les processus électoraux et de déposer plainte auprès des mécanismes institutionnels mis en place en vertu des lois et de la Constitution afghanes. Le bon fonctionnement des institutions et des processus électoraux afghans est essentiel pour la crédibilité des élections elles-mêmes.

Les prochains mois seront déterminants. Au-delà des élections, nous attendons avec intérêt que le transfert pacifique et démocratique des pouvoirs en Afghanistan marque un jalon historique. L'Australie et ses partenaires sont prêts à coopérer avec le nouveau Gouvernement pour apporter la touche finale aux

paramètres de l'appui de la communauté internationale à l'Afghanistan après 2014.

Les Forces nationales de sécurité afghanes ont montré qu'elles étaient de plus en plus capables de lutter contre les rebelles et d'assurer la sécurité des populations afghanes, notamment, et c'est essentiel, tout au long du processus électoral lui-même. Les Forces nationales de sécurité afghanes doivent continuer de renforcer leurs capacités partout en Afghanistan. L'Australie continuera de les aider, notamment en versant chaque année 100 millions de dollars, comme nous l'avons promis à Chicago en 2012. Nous attendons avec intérêt que soit adopté le cadre juridique nécessaire pour l'exécution de la mission internationale de formation, de conseil et d'assistance après 2014.

Il sera essentiel que le nouveau Gouvernement honore les engagements pris à la Conférence de Tokyo de 2012 pour réaliser un développement économique et social durable. Le peuple afghan est en droit d'attendre des améliorations en matière de gouvernance et d'état de droit, notamment dans les domaines de la justice transitionnelle, de la gestion budgétaire et de la lutte contre la corruption, et une meilleure reddition des comptes.

Nous encourageons les autorités afghanes à appuyer pleinement la Commission indépendante afghane des droits de l'homme de sorte qu'elle puisse jouer le rôle qui lui revient en tant qu'institution efficace et indépendante. L'Australie exhorte à la stricte application de la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes et encourage le Gouvernement afghan à arrêter et à mettre en œuvre un plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité afin de promouvoir la participation active des femmes au processus de paix et de réconciliation. Nous saluons le rapport de l'Afghanistan relatif à la mise en œuvre de son plan d'action sur le sort des enfants en période de conflit armé et soulignons qu'il importe qu'il soit pleinement mis en œuvre.

Nous sommes préoccupés par l'accroissement des pertes civiles en Afghanistan, lesquelles sont dues pour une grande part aux Taliban. Le rapport du Secrétaire général (S/2014/420) relève que les engins explosifs improvisés restent la principale cause des pertes civiles. Nous sommes préoccupés par l'utilisation accrue et le caractère sophistiqué des engins explosifs improvisés et les effets catastrophiques qu'elles ont, en particulier sur les civils. Le Conseil a déjà pris des mesures pour inverser cette tendance dans la résolution 2160 (2014) sur le nouveau mandat du régime relatif aux sanctions contre les Taliban, adoptée la semaine dernière, par laquelle il oblige de nouveau les États à faire preuve de vigilance s'agissant des industries impliquées dans la fabrication, la vente et le stockage d'explosifs ou des matières premières et de composants pouvant servir à la fabrication d'engins explosifs improvisés, comme les substances chimiques et les cordeaux détonants.

Il est essentiel que les États Membres s'engagent à édicter de bonnes pratiques, notamment avec l'industrie, à échanger les informations, à forger des partenariats et à mettre en place des stratégies et capacités nationales pour lutter contre les engins explosifs improvisés. Il est fondamental que nous ne perdions pas de vue les grands défis auxquels l'Afghanistan doit faire face au plan humanitaire, y compris les nombreux déplacements de population dus au conflit et aux dernières catastrophes naturelles.

Le Conseil va aussi adopter aujourd'hui une déclaration présidentielle sur les stupéfiants, une question qui préoccupe gravement de nombreux pays, y compris le mien. Nous remercions l'ONUDC de continuer à s'employer à renforcer la capacité des autorités afghanes à lutter contre la très grave menace posée par les stupéfiants. Ce rôle restera important.

En conclusion, l'Afghanistan est à la veille d'une transformation. Son peuple a voté pacifiquement pour le changement, respectant le processus démocratique et comptant qu'il lui apporte davantage de paix et de sécurité. Nous l'assurons que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, et bien entendu mon propre pays, l'Australie, continueront de l'aider et d'aider le Gouvernement afghan dans ses efforts visant à parvenir à la stabilité et à la légitimité que l'Ambassadeur Tanin a si justement identifiées comme étant les principes moteurs présidant à l'engagement des populations afghanes en faveur de leur propre avenir.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons des exposés présentés par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Ján Kubiš, et par le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov. Nous nous félicitons aussi de la déclaration détaillée faite par l'Ambassadeur Zahir Tanin.

Nous nous félicitons de tenue des élections présidentielle et provinciales le 5 avril et du deuxième

tour du scrutin entre Abdullah Abdulah et Ashrah Ghani Ahmadzai le 14 juin. Nous prenons acte des efforts faits par le Gouvernement pour promouvoir et renforcer la participation des femmes, que ce soit en tant que candidates, électrices ou observatrices, et applaudissons au fait que la participation des femmes aux élections du 5 avril ait atteint le taux de 36 %.

Une transition politique légitime reposant sur un résultat accepté par les candidats et les électeurs est essentielle pour la stabilité de l'Afghanistan. Nous soulignons une fois de plus qu'il importe que le processus soit crédible, transparent, inclusif et pleinement conforme au cadre juridique et constitutionnel mis en place par l'Assemblée nationale afghane elle-même. Nous soulignons aussi l'importance du travail effectué par la Commission électorale indépendante et la MANUA pour s'assurer que ce soit bien le cas.

Les avancées réalisées dans le domaine des droits de l'homme, en particulier des femmes et des filles, est un facteur déterminant dans la stabilité du pays. Il importe de continuer à mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) à tous les niveaux afin de garantir la participation des femmes à la prise de décision et de s'assurer qu'il est répondu de façon appropriée à leurs besoins. À cet égard, l'inclusion des femmes dans les forces de police et de sécurité est importante et doit continuer d'être une tâche prioritaire des nouvelles autorités. Il est aussi essentiel que le nouveau Gouvernement veille à la pleine application de la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes afin de mettre fin à l'impunité des auteurs de violence contre les femmes afghanes.

Le nombre croissant de morts et de blessés parmi les civils en Afghanistan dû à l'utilisation d'engins explosifs improvisés montre qu'il existe encore de sérieux problèmes de sécurité dans le pays. Le nombre d'incidents et de victimes se situe à son pire niveau depuis 2011. Eu égard à cela, nous appuyons fermement les nouvelles dispositions sur les engins explosifs contenues dans la résolution 2160 (2014) adoptée par le Conseil le 17 juin, qui visent à réduire leur production, leur propagation et leur utilisation.

En outre, à l'instar de M. Yury Fedotov, nous sommes alarmés par la hausse de la production et du trafic de drogue en Afghanistan, où la production d'opium a atteint un nouveau record a été atteint l'année dernière. Nous réaffirmons qu'il importe d'adopter une approche internationale globale en matière de lutte contre le trafic de drogue, qui associe les responsables de la sécurité et prenne en compte le développement et la question humanitaire.

Nous déplorons que la situation humanitaire dans le nord se soit encore détériorée à la suite des pluies saisonnières abondantes, et exprimons notre solidarité à l'Ambassadeur Tanin pour les lourdes pertes en vies humaines qu'elles ont provoquées. Dans le contexte d'un conflit qui dure depuis des décennies, la vulnérabilité chronique aux catastrophes naturelles, la situation des personnes déplacées et l'insécurité alimentaire représentent des défis humanitaires majeurs que les nouvelles autorités élues et la communauté internationale se doivent de relever de façon coordonnée. Cela ne sera pas possible si le plein accès, rapide et sans entrave, du personnel humanitaire n'est pas garanti.

Nous sommes préoccupés par le fait que le terrorisme, sous ses diverses formes et manifestations, se soit intensifié à l'occasion des élections, et nous condamnons l'attaque contre un candidat à l'élection présidentielle, Abdullah Abdullah, le 7 juin. D'ici au retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité à la fin de l'année, mon pays estime qu'il est nécessaire de continuer de renforcer les capacités des forces de sécurité afghanes pour faire face aux menaces et défis qui se profilent. Cela signifie également qu'il faut dissiper l'incertitude qui règne actuellement en Afghanistan.

L'accord bilatéral de sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis est un exemple concret en la matière. Les deux candidats à l'élection présidentielle se sont engagés à signer cet accord s'ils sont élus. Il est tout aussi important que le nouveau gouvernement renforce les réseaux de coopération régionale grâce à des processus multilatéraux tels que le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan. La coopération régionale est également essentielle pour la paix et la réconciliation, de même que les contacts correspondants avec les Taliban et d'autres groupes qui se battent contre le Gouvernement. Il est essentiel que le prochain gouvernement jouisse de la stabilité nécessaire pour effectuer une transition ordonnée.

Pour terminer, j'exprime l'appui du Chili aux efforts menés par le peuple afghan pour construire un État démocratique fondé sur l'état de droit et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ce qui est essentiel pour la stabilité et le développement

du pays, ainsi que pour la stabilité de l'ensemble de la région.

M. Manzi (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ainsi que M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour leurs exposés respectifs. Je remercie également l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Tanin, pour sa déclaration.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à la direction et à toute l'équipe de la MANUA pour leur rôle déterminant et important dans les élections qui viennent de s'achever en Afghanistan. La MANUA apporte une contribution remarquable en accompagnant l'Afghanistan sur la voie de l'édification de l'État et de la stabilité sociale et économique. Les élections en Afghanistan marquant la transition la plus rapide entre un Président démocratiquement élu et un autre, nous félicitons les Afghans et leurs partenaires pour cette étape importante. La participation enthousiaste des électeurs aux deux tours des élections, le 5 avril et le 14 juin, ont démontré que les Afghans ont vraiment besoin d'un processus démocratique. Nous sommes pleinement conscients que de nombreux Afghans attendent impatiemment les résultats de l'élection pour que le processus électoral prenne fin et qu'une vie normale puisse reprendre dans leur pays, étant donné que ce processus a pris beaucoup de temps.

Alors que nous attendons l'annonce des résultats définitifs, le 22 juillet, il est important que les électeurs et les candidats fassent preuve de la plus grande patience et respectent le processus électoral et le mandat des autorités. Nous demandons aux candidats et à leurs partisans de s'abstenir d'inciter à la violence, la situation du pays demeurant fragile. Nous insistons également sur le fait que, quel que soit le vainqueur, il saura qu'une gouvernance sans exclusive de la diversité du pays est essentielle à la stabilité à long terme de l'Afghanistan, en encourageant la réconciliation et l'unité nationale.

Les conditions de sécurité en Afghanistan restent difficiles. Les incidents liés à la sécurité ayant augmenté de 22 %, par rapport à la période en 2013, le Rwanda félicite les Forces nationales de sécurité afghanes des progrès constants accomplis en vue d'assurer la sécurité nationale. Ils ont démontré leur capacité croissante de faire face aux problèmes de sécurité, et nous saluons en particulier les efforts qu'ils ont déployés durant la période électorale. Nous savons que, d'ici à la fin de l'année, les Forces nationales de sécurité afghanes assumeront l'entière responsabilité de la sécurité en Afghanistan à mesure que la Force internationale d'assistance à la sécurité se retire. Il est donc important que la communauté internationale continue d'appuyer et de renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes.

La réconciliation nationale se trouve inévitablement à la croisée des chemins, sur la voie de la stabilisation durable du pays. Le Rwanda est favorable à une action sans exclusive et pacifique, et reconnaît l'importance d'un processus mené et pris en charge par les Afghans. À cet égard, la contribution des acteurs régionaux en vue d'assurer une paix et une stabilité durables, y compris en appuyant le dialogue entre Afghans, est d'une importance capitale. Le ferme appui de la MANUA au Haut Conseil pour la paix à l'établissement de la confiance est également indispensable.

Nous soulignons l'importance de l'engagement mutuel global souscrit à la Conférence de Tokyo en juillet 2012, un instrument indispensable pour guider la coopération entre l'Afghanistan et ses partenaires de développement. La mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est essentielle à la stabilité à long terme et au succès futur de l'Afghanistan. Nous encourageons les autorités afghanes à honorer leurs engagements en s'employant à promouvoir la bonne gouvernance, à mettre en œuvre les réformes nécessaires, à lutter contre la corruption et à protéger les droits de l'homme. À ce propos, nous prenons acte des progrès importants faits à cet égard.

Les stupéfiants restent un problème majeur en Afghanistan et au-delà. Ils constituent une menace à la paix et à la sécurité internationales. Des efforts soutenus de répression du trafic de drogue permettraient au Conseil de lutter efficacement contre le terrorisme financé par le trafic de drogue et la criminalité. Aucun résultat concret n'a été obtenu à ce jour, parce que l'ensemble des acteurs de la région n'ont pas déployé suffisamment d'efforts conjoints sérieux pour réduire la production de drogue.

Nous accueillons avec satisfaction le projet de déclaration présidentielle (S/PRST/2014/2) sur la question du trafic de drogue que le Conseil de sécurité va adopter sous peu, qui exprime pleinement la position du Conseil sur cette question et appuie les mécanismes régionaux, interrégionaux et internationaux existants

dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue. Nous espérons qu'il contribuera à lutter contre le fléau de la drogue.

Pour terminer, je voudrais dire que les institutions afghanes ont un rôle très important à jouer pour s'assurer que leur transition soit menée à bien, que les progrès faits soient autonomes et jettent les bases de la paix, de la sécurité, de la croissance et du développement futurs de l'Afghanistan. Nous continuerons d'appeler la MANUA, l'ensemble du système des Nations Unies et la communauté internationale à continuer d'accompagner les Afghans pour qu'ils réalisent leurs aspirations.

Mme Kazragienė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, pour leurs exposés.

La Lituanie s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

L'élection présidentielle de 2014 a été un moment historique pour l'Afghanistan, sa transition et son développement démocratique. Nous rendons hommage aux Afghans pour le courage dont ils ont fait montre en allant voter malgré les menaces et les attaques des Taliban et d'autres groupes extrémistes et terroristes. Le peuple afghan a prouvé que les scrutins, et non la violence, comptent. Nous félicitons en particulier les Afghanes pour leur détermination, face à une réprobation constante, à se faire légitimement entendre dans le cadre de cette élection et à participer plus activement à la vie politique du pays. Trois des candidats au premier tour ont présenté des femmes comme vice-présidentes potentielles. Nous notons avec satisfaction qu'il y avait près de 300 femmes parmi les candidats aux conseils provinciaux et que d'après les résultats préliminaires, 97 d'entre elles ont gagné.

Il importe au plus haut point que la volonté du peuple soit prise en compte. Le travail de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral sera essentiel dans les jours à venir. Nous demandons aux candidats restants de coopérer de manière constructive avec les institutions électorales et de s'abstenir de tout acte susceptible d'inciter à la violence ou à de troubles civils ou de provoquer l'instabilité. Nous les exhortons également à accepter les décisions qui seront prises une fois que les litiges auront été examinés conformément à la loi.

Nous saluons l'appui apporté par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et sa coopération avec les autorités et le peuple afghans avant et pendant les élections. L'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ont dépêché leurs équipes d'observateurs électoraux sur le terrain. Nous invitons les dirigeants afghans à tenir compte de leurs observations pour les futures élections.

Nous saluons les efforts déployés par les Forces nationales de sécurité afghanes pour assurer la sécurité pendant les élections, ce qui a démontré leur capacité croissante à mener des opérations de sécurité à grande échelle et à assurer efficacement la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Je tiens particulièrement à saluer le rôle que les Forces nationales de sécurité afghanes ont joué s'agissant de protéger les femmes et de créer un climat favorable à leur participation aux élections.

Toutefois, la situation en matière de sécurité reste une source de préoccupation et un défi pour les nouveaux dirigeants de l'Afghanistan. Les civils continuent d'être pris dans le feu des combats entre le Gouvernement et l'opposition armée. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes civiles, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Une fois de plus, ce sont les engins explosifs qui ont fait le plus de victimes civiles. Les engins explosifs improvisés en particulier suscitent des vives préoccupations. Au cours de trois derniers mois, plus de 100 enfants ont été tués ou blessés après avoir marché sur des engins non explosés dont l'emplacement n'est pas souvent bien signalé. En outre, nous notons avec préoccupation le nombre croissant d'incidents dans l'est du pays, conséquence des activités de plusieurs groupes affiliés à Al-Qaida qui opèrent aux côtés des Taliban.

L'aide internationale à l'appui de l'armée et de la police afghanes restera indispensable pendant et après la période de transition. Nous réitérons notre appui à la transition et nous attendons avec intérêt la conclusion rapide de l'accord sur le statut des forces par les nouveaux dirigeants du pays. La Lituanie s'est engagée à apporter sa contribution pour appuyer les Forces nationales de sécurité afghanes après 2014.

Nous constatons également que très peu de progrès ont été réalisés dans le cadre du dialogue entre le Gouvernement et l'opposition armée. Il faut poursuivre ces efforts, notamment au niveau local, où ils s'avèrent plus efficaces. Nous saluons la contribution de la MANUA pour faciliter les initiatives en faveur

du dialogue et de la paix au niveau local, comme, par exemple, les efforts de la communauté de Nourestan et le lancement du dernier rapport du Dialogue du peuple afghan sur la paix.

Un Afghanistan stable, sûr et économiquement viable ne peut être édifié que sur la base de l'état de droit, du renforcement des institutions démocratiques et de l'exercice des droits des citoyens. Toutefois, les progrès en matière des droits de l'homme en Afghanistan restent très faibles. Nous sommes particulièrement préoccupés par les violations graves des droits de l'enfant qui persistent, tel que l'indique l'Équipe spéciale de surveillance et d'information sur le sort des enfants en période de conflit armé. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que les écoles continuent d'être prises pour cible par les parties au conflit, les enseignants continuent d'être menacés et plus de 100 000 enfants sont toujours privés de leur droit à l'éducation. Nous demandons aux autorités afghanes d'adopter une feuille de route pour faciliter la mise en œuvre du plan d'action sur le sort des enfants en période de conflit armé.

Nous nous félicitons de la réintégration des dispositions du Code de procédure pénale qui permettent aux femmes de témoigner contre des membres de leur famille. Nous saluons également les mesures prises pour faire le suivi de l'application de la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes et du nombre des victimes civiles ventilées par sexe. Cependant, il faut déployer davantage d'efforts pour promouvoir et faire progresser les droits de l'homme. La MANUA a un autre rôle important à jouer à cet égard. Il faut garantir l'indépendance et l'efficacité de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme.

La coopération régionale est essentielle pour l'édification d'un Afghanistan stable et prospère, car les défis actuels ne connaissent pas de frontières. Nous saluons l'appui et la détermination des États de la région, notamment par l'entremise du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». Il faudra continuer d'accorder la plus grande attention à la situation économique difficile que connaît l'Afghanistan, au problème de l'économie illicite et à la lutte contre le trafic de drogue.

Pour terminer, vu les multiples défis qui se posent, la MANUA restera un partenaire essentiel du Gouvernement afghan pour que le processus de transformation soit couronné de succès, pour consolider les progrès réalisés et pour appuyer des réformes indispensables. L'Afghanistan peut compter sur le plein appui de la Lituanie dans ses efforts.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jan Kubiš, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, de leurs exposés. Je salue la présence du Représentant permanent de l'Afghanistan, S. E. M. Zahir Tanin, et le remercie de sa déclaration.

Mes commentaires porteront sur trois aspects de la situation en Afghanistan : l'évolution de la situation politique, les questions humanitaires et la lutte contre les stupéfiants.

S'agissant de l'évolution de la situation politique, nous notons avec satisfaction que malgré les menaces proférées par les Taliban de lancer une campagne de violence pour perturber le processus électoral récent, des millions d'électeurs sont allés aux urnes. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2014/420), une série de débats télévisés entre les candidats à la présidentielle et la mobilisation des populations locales autour des scrutins aux conseils provinciaux ont contribué à la sensibilisation des citoyens et au bon taux de participation des électeurs. Cela indique clairement que le peuple afghan a adopté la démocratie. Nous le félicitons pour le succès des élections et nous attendons avec intérêt l'annonce des résultats définitifs le mois prochain. En attendant, nous demandons aux candidats de s'abstenir de discours incendiaires et d'autres actes susceptibles de compromettre la sécurité nationale en Afghanistan.

En ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, nous notons avec satisfaction que tous les candidats ont abordé la question de la condition de la femme dans le cadre de leur programme. Trois équipes ont présenté des femmes comme vice-présidentes potentielles et 296 des 2 591 candidats aux élections des conseils provinciaux étaient des femmes. Pour favoriser la participation des femmes, le Gouvernement a formé 581 policières et 2 245 civiles et recruté 13 690 femmes en vue de la fouille le jour des élections. La loi accorde également aux femmes un quota de 20 % des sièges aux conseils provinciaux à l'échelle nationale. Sur les 362 780 représentants des partis et des candidats inscrits pour le premier tour des élections, 23 % étaient des femmes. Par comparaison avec l'histoire récente maqruée par une très faible participation des femmes à la vie politique afghane, un tel niveau de participation par les femmes afghanes

à la vie politique en dit beaucoup. Il reflète le niveau d'autonomisation des femmes en Afghanistan. Nous voudrions saluer l'appui des Nations Unies au processus électoral en Afghanistan par l'entremise de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et du projet d'appui électoral de l'ONU.

Pour ce qui est des questions humanitaires, nous prenons note avec satisfaction de l'approbation par le groupe de travail chargé des personnes déplacées d'une feuille de route pour l'application de la politique nationale en la matière. Nous espérons qu'elle permettra de mieux gérer le problème des personnes déplacées en Afghanistan. Nous sommes toutefois préoccupés par les obstacles qui s'opposent à l'accès humanitaire, tels que les attaques perpétrées contre le personnel, les biens et les installations, dont certaines ont entraîné la mort de membres du personnel humanitaire. Nous rendons hommage, à cet égard, aux membres de la communauté humanitaire qui œuvrent à travers tout l'Afghanistan dans des conditions difficiles.

Concernant la lutte contre les stupéfiants, nous félicitons les autorités afghanes des efforts qu'elles déploient pour lutter contre la production et le trafic de drogues. La destruction de 1 473 hectares de pavot à opium est une avancée importante dans la guerre que mène le Gouvernement contre les drogues. Sachant que les bandes criminelles et les groupes terroristes sont connus pour financer leurs activités grâce à la production et au trafic de drogues, les efforts du Gouvernement afghan pour combattre ces crimes les priveraient d'une source de financement et, espérons-le, réduisent leur capacité de s'organiser.

Toujours pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants, il semble qu'il y ait presque toujours une dimension régionale au trafic de drogues, ce qui fait de la coopération internationale un élément essentiel de la stratégie globale de répression du trafic de drogues. À cet égard, le Nigéria se félicite des progrès réalisés dans le cadre du Programme régional pour l'Afghanistan et les pays de la région dans les domaines de la répression, de la justice pénale, de la réduction de la demande et de la promotion de la recherche.

Nous prenons également note avec satisfaction des progrès accomplis au sein des structures de coopération régionale, notamment l'Initiative regroupant l'Afghanistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan et l'Initiative triangulaire, concernant l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan. Ces initiatives ont notamment permis d'améliorer la coopération en matière de contrôle des drogues, de gestion des frontières et de répression. Nous invitons les autorités afghanes à renforcer la coopération avec leurs voisins dans la lutte contre la drogue, afin de consolider les acquis réalisés dans ce domaine.

Enfin, je voudrais féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de sa direction et de son attachement à la bonne mise en oeuvre de son mandat. Nous saluons en outre le personnel de la MANUA pour le travail acharné qu'il effectue dans des conditions difficiles. Nous souhaitons ardemment voir l'avènement d'un Afghanistan pacifique, prospère, stable et démocratique.

Mme DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé instructif. Je le remercie également ainsi que toute son équipe au sein de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le travail qu'ils accomplissent avec constance et professionnalisme pour aider le peuple et le Gouvernement afghans en cette période extrêmement critique.

Je souhaite la bienvenue au Conseil aujourd'hui au Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, que je remercie de son exposé.

Une fois de plus, je remercie l'Ambassadeur Tanin de sa présence et de ses observations.

Nous nous réunissons à un moment historique pour l'Afghanistan. Des millions d'Afghans se sont rendus aux urnes, non pas une fois mais deux, ces derniers mois, pour participer à une élection qui décidera, à terme, de la première passation de pouvoir démocratique que le pays ait jamais connu. Les électeurs afghans ont fait montre d'un immense courage en bravant de véritables menaces afin de faire valoir leur droit démocratique le plus élémentaire. Et je dois dire qu'il y a des raisons d'être optimistes au-delà même du symbole de cette encre sur les doigts de millions d'Afghans. Nombre d'institutions afghanes qui se sont développées au cours de la dernière décennie ont joué un rôle essentiel dans le processus électoral. Les candidats à la présidentielle ont participé à de vigoureux débats télévisés qui ont permis au public de mieux connaître leurs positions. Leur campagne a été couverte par une presse nationale indépendante qui acquiert peu à peu sa maturité. Près de 70 organisations afghanes ont déployé plus de 18 000 observateurs afin de renforcer la transparence, et les Forces nationales de

sécurité afghanes ont assuré la sécurité tout au long du processus.

Peut-être n’a-t-on vu d’évolution plus importante que celle qui concerne les femmes afghanes. Sous le régime taliban, celles-ci étaient totalement exclues de la vie publique. Cette année, plus de 2,5 millions de femmes ont voté au premier tour de scrutin. Mais ce n’est pas tout : des observatrices électorales ont surveillé les bureaux de vote, il y a eu des femmes parmi les candidats, et également parmi ceux qui ont remporté des sièges dans les conseils provinciaux. Les Afghans peuvent être fiers de ces progrès.

Alors même que nous reconnaissons les avancées réalisées, nous restons conscients des défis qui subsistent. L’un d’eux consiste à vérifier les allégations de fraude électorale. À cette fin, nous demandons instamment aux deux candidats de continuer de coopérer avec les institutions électorales afghanes – à savoir la Commission électorale indépendante et la Commission ien faveurdusssD DDDDDndépendàiiiante du contentieux électoral – et de leur présenter toute preuve de fraude. Nous appelons par ailleurs ces institutions à veiller à ce que toutes les allégations qu’elles reçoivent fassent l’objet d’un examen et d’une instruction diligents, approfondis et impartiaux, et nous appelons également toutes les parties prenantes à s’abstenir de toute violence et à condamner les actes de violence le cas échéant. En outre, nous pensons que la MANUA peut jouer un rôle d’importance critique dans la facilitation de ce processus et le maintien du dialogue entre les candidats et les organes électoraux afghans.

Quel que soit le candidat qui sortira victorieux de ces élections, les États-Unis se sont engagés à collaborer avec le prochain Président de l’Afghanistan en vue d’aider les Afghans à bâtir un pays plus stable, plus pacifique et plus prospère. C’est pourquoi le Président Obama a annoncé le mois dernier que nous étions prêts à déployer environ 9 800 de nos militaires en Afghanistan au début de l’année 2015. Ces contingents contribueront à former, conseiller et aider les Forces nationales de sécurité afghanes dans le cadre de la mission « Soutien résolu » de l’OTAN, et à poursuivre ce qu’il reste des éléments d’Al-Qaida. Cet appui dépend de la conclusion de l’accord bilatéral de sécurité que les deux candidats afghans se sont engagés à signer.

L’aide internationale demeurera indispensable pour garantir la stabilité future de l’Afghanistan. Les Afghans peuvent être sûrs que les États-Unis feront ce qu’il faut pour apporter un appui multiforme sur le long terme, que ce soit une aide financière pour maintenir et professionnaliser les Forces nationales de sécurité afghanes, une aide humanitaire pour combattre des problèmes endémiques comme le déplacement massif de populations dans le pays, ou des investissements importants dans le développement institutionnel et économique de l’Afghanistan. Cet appui sera essentiel à la consolidation des acquis obtenus au cours de la dernière décennie.

L’Afghanistan aura également besoin de l’aide de ses voisins. De même qu’une stabilisation de l’Afghanistan est essentielle à la sécurité régionale, de même, il est essentiel que la région prenne une part active sur la durée au renforcement de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Il importe que les partenaires régionaux continuent de promouvoir le développement de l’Afghanistan grâce à des initiatives comme le Processus d’Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. À cet égard, nous saluons le rôle de premier plan que joue la Chine, qui accueillera la prochaine Conférence ministérielle « Au cœur de l’Asie » au mois d’août.

Les progrès de l’Afghanistan dépendront également de l’appui que la communauté internationale continuera d’apporter à une solide Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan, de sorte que l’ONU puisse continuer de se pencher sur les questions cruciales, depuis la coordination de l’aide humanitaire jusqu’à la promotion de la diplomatie régionale, en passant par la surveillance des pratiques en matière de droits de l’homme et l’appui au développement d’institutions clefs comme le système judiciaire. Nous attendons avec intérêt de discuter de l’avenir de cette mission avec le nouveau Gouvernement afghan ainsi qu’avec nos collègues du Conseil de sécurité.

Que les choses soient bien claires : l’appui extérieur à lui seul ne saurait être garant que l’Afghanistan réalise son plein potentiel. En dernier ressort, les choix les plus difficiles sur l’avenir du pays incomberont à ses dirigeants, qui devront s’appuyer sur les acquis importants engrangés ces 10 dernières années. Comme l’ont montré le grand courage et la détermination du peuple afghan aux récentes élections, les Afghans sont prêts à prendre de grands risques pour bâtir un pays plus stable, plus pacifique et plus prospère. Nous devons continuer de les soutenir.

Mme Lucas (Luxembourg) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé et de son action à la tête de la

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie aussi le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de leurs interventions.

Je m'associe à la déclaration qui sera faite au cours de ce débat par l'Union européenne.

Lorsque des hommes et des femmes agissent avec courage, il se trouve toujours d'autres hommes et d'autres femmes pour marcher dans leurs pas. Les 5 avril et 14 juin derniers, bravant des risques considérables, des Afghans et des Afghanes ont pris le chemin des urnes, et il s'en est trouvé des millions d'autres pour leur emboîter le pas. En dépit des intimidations, des menaces, des violences aussi, le peuple afghan a montré sa détermination à prendre en main son avenir et son destin. Il l'a fait en choisissant la voie de la paix et de la démocratie. Ce courage et cette détermination forcent l'admiration. Ils méritent d'être salués, tout comme mérite d'être saluée l'action des forces de sécurité afghanes, qui ont su garantir la sécurité du scrutin malgré les tentatives d'en perturber le déroulement par la violence.

Aujourd'hui, il est crucial que le courage des électeurs et des électrices afghans soit récompensé et que les espoirs placés par la population dans ces élections ne soient pas déçus. Nous en appelons donc au sens des responsabilités de chacun. Aux candidats, pour qu'ils coopèrent avec les institutions chargées du processus électoral et en respectent l'autorité. À ces institutions, pour qu'elles s'acquittent de leur tâche de manière transparente et efficace. Si des différends surgissent, ils devront être traités à l'intérieur du cadre légal prévu à cet effet, et non par médias interposés, par des intimidations ou par la violence.

Lorsque le processus électoral aura été mené à son terme et que les résultats définitifs auront été proclamés le 22 juillet, il y aura un vainqueur et un perdant. Mais c'est l'Afghanistan tout entier qui sortira gagnant si le candidat défait choisit de reconnaître dignement sa défaite, en ajoutant à la légitimité du Président élu. Et ce sera la totalité du peuple afghan qui sera victorieux si le candidat élu choisit de former un gouvernement inclusif et représentatif de la diversité afghane. Alors, seulement, ces élections auront contribué à créer les conditions pour progresser sur la voie d'un Afghanistan stable, démocratique et pacifié.

Conduire à bon terme le processus électoral est essentiel. Mais d'autres chantiers doivent également avancer pour consolider les progrès réalisés par l'Afghanistan au cours de la décennie écoulée, à commencer par le chantier des droits de l'homme et du droit des femmes. Nous espérons que le futur chef de l'État réservera dans son gouvernement une place significative aux femmes et qu'il aura à cœur de promouvoir leur participation active dans le processus de paix et de réconciliation. Nous formons également le vœu que le nouvel exécutif veillera à la pleine mise en œuvre de la loi contre la violence faite aux femmes. La participation des femmes aux élections législatives de 2015 constituera un bon étalon pour juger de l'évolution de leur place dans la vie publique.

S'agissant des enfants en temps de conflit armé, nous nous réjouissons que le Gouvernement afghan ait présenté à l'ONU son troisième rapport sur la mise en œuvre du plan d'action contre le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les forces de sécurité nationales. Nous ne doutons pas que le Gouvernement adoptera sans tarder la feuille de route élaborée de concert avec l'ONU en vue d'accélérer la mise en œuvre du plan d'action. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir inclus dans son rapport (S/2014/420) des informations rendant compte de l'ensemble des violations et sévices commis à l'égard des enfants en Afghanistan, ainsi que de la mise en œuvre du plan d'action. Nous remercions la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour la réalisation d'une brochure très bien conçue sur la protection des enfants afghans dans le conflit armé. Nous encourageons la diffusion la plus large possible de cette publication.

La hausse constante du nombre de victimes civiles du conflit est un motif de grave préoccupation. Nous condamnons dans les termes les plus fermes les attaques indifférenciées contre les populations civiles. Elles montrent que parmi les défis principaux à relever, il y a celui de la sécurité au sens large et de la protection des civils en particulier. S'agissant de la sécurité, nombreux sont les membres de la communauté internationale qui, comme le Luxembourg, ont exprimé leur volonté de rester engagés aux côtés du peuple afghan et des forces de sécurité afghanes après 2014. En retour, il est fondamental que toute incertitude soit levée quant au cadre légal des futures missions internationales d'appui aux forces de sécurité afghanes. Ce faisant, l'Afghanistan lancera un signal fort à ses partenaires quant à la constance de son engagement.

Nous saluons les déclarations faites à cet égard ce matin par le Représentant permanent de l'Afghanistan.

La recrudescence du trafic de drogue et de la culture des opiacés en Afghanistan est un autre motif de profonde préoccupation. Ce problème grave et complexe doit être pris à bras-le-corps, non seulement pour des motifs évidents de santé publique, mais également parce qu'il existe souvent des liens entre les forces de l'insurrection et les activités liées à la drogue. Relever ce défi requerra l'engagement de tous, en Afghanistan d'abord, mais également au niveau régional et de la part de la communauté internationale. Pour sa part, le Luxembourg accueillera positivement toute initiative visant à favoriser les synergies entre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la MANUA.

C'est le lieu ici de rappeler que le problème de la drogue ne peut être dissocié du cadre plus général du développement de l'économie afghane. En effet, si la culture de l'opium gagne du terrain, c'est aussi par manque d'alternatives économiques. Une des priorités du nouveau gouvernement sera sans doute de prendre des mesures en vue d'activer la croissance et de générer des emplois. C'est ici aussi que les engagements mutuels pris à la Conférence de Tokyo prennent tout leur sens. Le maintien de l'appui financier international doit aller de pair avec un engagement du Gouvernement afghan en faveur des réformes économiques, de l'état de droit, d'une gouvernance favorable au développement et de la lutte contre la corruption.

Pour conclure, je voudrais dire toute notre reconnaissance au personnel de la MANUA pour le travail remarquable qu'il effectue dans un environnement dangereux et difficile. En cette période cruciale, il est important que la MANUA dispose des moyens de maintenir une présence dans les provinces, au plus près de la population afghane.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, de son exposé, et je remercie le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan du dévouement dont il fait preuve dans des conditions dangereuses. Je tiens également à remercier M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), de son exposé, ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan pour la déclaration qu'il a prononcée tout à l'heure.

Par sa participation courageuse à des élections historiques, le peuple afghan a exprimé son attachement au processus politique, son rejet de la violence et sa détermination à faire avancer le processus démocratique. À cet égard, la Jordanie tient à saluer la forte participation de la population au premier tour du scrutin en dépit des menaces terroristes. Nous saluons également l'engagement politique des candidats et le respect qu'ils ont témoigné aux institutions électorales, qui doivent continuer de travailler de manière transparente, intègre et efficace afin d'asseoir la confiance des électeurs et des candidats dans le processus électoral. Nous saluons par ailleurs les efforts déployés par les autorités et les forces de sécurité afghanes pour protéger les électeurs, en particulier les femmes, qui ont ainsi pu concrétiser leurs aspirations légitimes et élire leurs représentants et leur président dans un climat de justice, de sûreté et de liberté. Nous appelons les deux candidats à la présidence à faire passer les intérêts de l'Afghanistan et de sa population au premier plan et à déployer tous les efforts possibles pour sortir de l'impasse afin que le nouveau président soit en mesure de prendre ses fonctions dans les meilleurs délais.

Le processus en cours en Afghanistan pourrait être cause d'optimisme, mais en même temps, nous devons faire montre de réalisme dans notre évaluation des défis auxquels le futur Président afghan sera confronté pendant le processus électoral et après. La situation sécuritaire reste difficile. Les Forces nationales de sécurité afghanes et les civils continuent d'être la cible d'attaques terroristes que nous condamnons avec force.

La communauté internationale doit reconnaître que si pendant la période de transition et au-delà l'Afghanistan ne bénéficie pas d'un appui solide, continu et considérable, les autorités auront des difficultés à relever les nombreux défis économiques, politiques et sécuritaires interdépendants. Comme le Secrétaire général, nous croyons que le peuple afghan ne doit pas avoir le sentiment d'avoir été abandonné. Nous nous associons donc à l'appel qu'il a lancé aux États, leur demandant de s'acquitter de leurs obligations de fournir une assistance au développement et à la sécurité en dépit du retrait militaire. Il faut adapter le rôle de l'ONU à l'évolution future de la situation sur le terrain afin que l'Organisation soit en mesure de fournir une assistance internationale au peuple afghan.

Le Gouvernement afghan lui-même doit continuer à assurer la réforme politique et économique, l'état de droit et la bonne gouvernance, en luttant notamment

contre la corruption, afin que les forces extrémistes ne prétextent pas du mécontentement populaire pour justifier leurs actions. Toutes les forces politiques en Afghanistan doivent œuvrer de concert dans le cadre de la Constitution afin d'instaurer l'unité nationale.

La situation sécuritaire de l'Afghanistan a un impact sur les pays de la région et est influencée par ces derniers. C'est pourquoi il faut encourager les relations bilatérales entre l'Afghanistan et les États de la région, instaurer une coopération et des échanges directs sur le plan politique et sécuritaire et donner dûment suite aux documents des conférences et des processus pertinents. La coopération régionale sur le terrain est d'une importance capitale pour faire face aux cultures illicites et au trafic de stupéfiants qui menacent l'avenir socioéconomique de l'Afghanistan, ainsi que la paix et la sécurité internationales.

À cet égard, la Jordanie se félicite des initiatives régionales sur la lutte contre le trafic de stupéfiants, la gestion des frontières et le renforcement de la coopération entre les organes judiciaires et les organes de répression. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour lutter contre le trafic de drogue et l'engageons à rester déterminé à lutter contre ce fléau. La Jordanie souligne le rôle important de l'ONU et de l'ONUDC, de même que la nécessité pour le Conseil de sécurité de rester saisi de la situation.

Enfin, nous souhaitons remercier le Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin, la Fédération de Russie, pour son projet de déclaration présidentielle qui illustre la nécessité pour la communauté internationale de rester unie dans sa lutte contre le fléau que sont les stupéfiants.

Mme Paik Ji-ah (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), pour leurs exposés, ainsi que l'Ambassadeur Tanin pour ses observations.

Ayant tenu le deuxième tour de l'élection présidentielle, l'Afghanistan est à un point critique de sa transition politique. Nous saluons le taux élevé de participation à cette élection malgré les menaces des Taliban et d'autres groupes terroristes. Il faut également saluer les efforts déployés par les Afghans pour la conduite de ce processus électoral, y compris ceux des institutions électorales du pays et des Forces nationales de sécurité afghanes. En tant que contributeur au projet du Programme des Nations Unies pour le développement visant à assurer la présence de policières dans les bureaux de vote, nous saluons tout particulièrement le courage des femmes afghanes qui ont voté.

En dépit de ces efforts louables, il est impératif d'assurer que le processus électoral dans son ensemble soit transparent et intègre. Dans la dernière phase du second tour de l'élection présidentielle, toutes les parties prenantes, y compris les candidats et leurs partisans, doivent s'abstenir de tout acte de provocation, de violence ou de désordre. Il faut respecter les institutions et les processus électoraux établis conformément aux lois et à la Constitution afghanes. Toute plainte relative au processus électoral doit être présentée par le biais des procédures et des mécanismes institutionnels.

S'agissant de la situation sécuritaire, nous sommes extrêmement préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes civiles par rapport à la même période en 2013. Nous condamnons avec force les attaques aveugles contre les civils, y compris avec des engins explosifs improvisés, et les attaques dont l'objectif est de perturber le processus électoral. De plus, les violations graves continues des droits des enfants telles que le meurtre d'enfants et les attaques contre les écoles et les enseignants, nous préoccupent au plus haut point.

En ce qui concerne la question des stupéfiants, nous notons les effets dévastateurs de la production et de la consommation d'opium sur la stabilité et le développement du pays. Il faut adopter une riposte globale et coordonnée face à ce problème chronique lié au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée et au blanchiment de capitaux. Nous soulignons la stratégie de lutte contre les stupéfiants adoptée par l'Afghanistan et la coopération régionale qui s'est mise en place dans ce domaine. Nous apprécions également le rôle important de l'ONUDC pour traiter de cette question, y compris la publication annuelle du *Rapport mondial sur les drogues*. Nous appelons la communauté internationale à continuer à appuyer les efforts déployés par l'Afghanistan en la matière.

Enfin, compte tenu du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité d'Afghanistan, il importe que la communauté internationale continue, comme elle s'y est engagée, à aider le pays. Le sommet de l'Otan qui doit se tenir en septembre au pays de Galles et le premier examen ministériel des progrès réalisés dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qui doit avoir lieu à Londres plus tard cette année, seront

d'excellentes occasions de réitérer ces engagements. Le Gouvernement afghan doit redoubler ses efforts de bonne gouvernance en luttant notamment contre la corruption de l'économie illicite.

Le peuple afghan a montré qu'il aspirait à une transition politique démocratique pendant le processus électoral. Nous appuyons une transition pacifique et sans heurt en Afghanistan et attendons avec intérêt le rôle clé de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la contribution continue de la communauté internationale.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Kubiš et le Directeur exécutif Fedotov pour leurs exposés. La Chine a également écouté avec attention la déclaration du Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Tanin.

Aujourd'hui, la situation en Afghanistan est à un tournant critique. La Chine se réjouit de la tenue de l'élection présidentielle en avril et félicite le peuple afghan d'y avoir participé activement. Nous espérons que l'élection présidentielle marquera un nouveau départ de l'Afghanistan vers l'unité et la stabilité. La Chine souligne les efforts déployés par le Gouvernement afghan et les institutions compétentes pour la tenue de cette élection.

Nous avons pris note de la récente tournure des événements s'agissant du dépouillement des votes pour le second tour de l'élection présidentielle. Nous espérons que les parties concernées régleront les questions pertinentes de la manière appropriée, par le dialogue. La Chine respectera le choix du peuple afghan. Nous sommes convaincus qu'une conclusion stable et sans accroc du processus électoral aidera à maintenir l'Afghanistan sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement.

Restaurer la paix et une sécurité durable en Afghanistan est tributaire des efforts du Gouvernement et du peuple afghans autant que d'un appui déterminé de la communauté internationale. En se fondant sur le plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, la communauté internationale doit appuyer un processus mené et géré par les Afghans eux-mêmes et soutenir l'Afghanistan dans ses efforts pour venir à bout des diverses difficultés qu'il rencontrera au fil de sa transition et de sa transformation, de manière qu'il puisse parvenir plus rapidement à la sécurité et à la stabilité nationales.

La Chine est profondément préoccupée par le nombre de victimes civiles que les violentes attaques terroristes continuent sans relâche de faire en Afghanistan. Les parties concernées doivent apporter un appui efficace aux forces de sécurité afghanes pour qu'elles puissent assumer leurs responsabilités en matière de sécurité, et aider l'Afghanistan à renforcer les effectifs de son armée et de sa police. Nous exhortons la communauté internationale à jouer un rôle favorable et constructif dans la concrétisation en Afghanistan d'une réconciliation nationale généralisée, et à appuyer le Haut Conseil de la paix afghan dans ses efforts pour encourager la réconciliation nationale.

La poursuite du renforcement des capacités afghanes en matière de développement économique jette des bases importantes pour la sécurité et la stabilité à long terme du pays. Nous espérons que le Gouvernement afghan continuera d'encourager le développement économique et social, d'améliorer les moyens de subsistance de la population et de permettre à la population entière de récolter les dividendes du développement, ce qui éliminera progressivement les menaces que le terrorisme, la culture et le trafic de stupéfiants et la criminalité transnationale organisée font peser sur la sécurité. La communauté internationale doit véritablement honorer ses engagements et renforcer son appui à l'Afghanistan en faveur de la réalisation du développement économique et du progrès social.

L'ONU, les organisations régionales et les initiatives pertinentes ont joué un rôle important pour aider l'Afghanistan et sa région à instaurer la sécurité, la stabilité et le développement. Nous appuyons l'ONU dans le rôle central de coordination qu'il continue de jouer pour aider l'Afghanistan à mener à bien sans accroc sa transition et sa transformation. Nous espérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan renforcera sa communication et sa coopération avec le Gouvernement afghan et jouera le rôle positif qui est le sien pour soutenir les efforts afghan en faveur de la paix, de la stabilité et de la reconstruction nationale.

La Chine, qui entretient des relations amicales et de bon voisinage avec l'Afghanistan, espère voir émerger un Afghanistan unifié, stable, développé et accueillant. La Chine est résolument favorable aux efforts déployés par l'Afghanistan pour préserver sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale. En tant que partisan, participant et facilitateur actif de la paix et de la reconstruction afghane, la Chine fournit depuis longtemps à l'Afghanistan une assistance économique

et sociale importante, aidant à construire des hôpitaux, des écoles, des routes et autres infrastructures. En outre, la Chine participe activement à la coopération régionale concernant l'Afghanistan et a contribué à faciliter le processus de paix et de reconstruction de l'Afghanistan.

La quatrième Conférence interministérielle du Processus d'Istanbul se tiendra à Tianjin, en Chine, en août. La Chine tient à coopérer étroitement avec l'Afghanistan et la communauté internationale et facilitera cette Conférence de manière à transmettre un signal positif clair d'appui à la transition de l'Afghanistan sur les plans politique et économique et au niveau de la sécurité. La Chine tient à œuvrer avec la communauté internationale dans le cadre d'efforts conjoints pour aider l'Afghanistan à réaliser rapidement une paix et un développement durables.

M. Mangaral (Tchad) : Je voudrais remercie M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan, pour leurs exposés.

Le Tchad se félicite du rôle joué par la MANUA dans l'accompagnement du processus de transition en Afghanistan, conformément à son mandat. Cela a contribué à l'organisation d'élections présidentielle et locales libres, avec une forte participation de la population. Nous saluons également les efforts déployés par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan.

En dépit des menaces terroristes et d'autres groupes armés, ces élections ont enregistré un nombre important de candidatures féminines. C'est le lieu de saluer le courage du peuple afghan et de l'encourager à poursuivre ce combat pour le changement. Nous appelons les candidats à la retenue et au maintien du climat apaisé qui a prévalu pendant la campagne électorale, à privilégier les voies de recours prévues par les textes en vigueur pour présenter leurs contestations et réclamations, et à accepter le verdict des urnes à l'issue de la proclamation des résultats.

Le Tchad salue la démarche de la MANUA visant à dénouer la crise post-électorale, en encourageant le dialogue entre le camp du candidat Abdullah Abdullah, les membres de la Commission électorale indépendante et les autres candidats.Nous notons avec satisfaction l'implication de toutes les composantes de la société afghane, notamment les partis politiques, les autorités traditionnelles et religieuses, ainsi que la société civile, et leur volonté de résoudre la crise par le dialogue direct et inclusif qui est le seul gage de préservation de la paix en Afghanistan.

Nous déplorons par ailleurs la dégradation de la situation sécuritaire et des droits de l'homme pendant et après le scrutin, du fait des actes de violence et d'intimidation perpétrés par les Taliban liés à Al-Qaida et les autres groupes armés à l'endroit des électeurs, y compris les coupes de doigts des personnes ayant voté. Ces actes cruels et criminels constituent de graves violations des droits humains. Leurs auteurs doivent être poursuivis et traduits en justice.

Nous exprimons notre compassion avec le peuple afghan et les familles touchées, ainsi qu'avec le personnel des missions diplomatiques accréditées en Afghanistan, pour les victimes des attentats meurtriers et souhaitons un bon rétablissement aux blessés. Le Tchad considère que le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est criminel et injuste, quels qu'en soient le motif, le moment, le lieu ou les auteurs.

Nous nous réjouissons des efforts politiques et diplomatiques déployés au niveau régional pour la consolidation de la paix et la sécurité en Afghanistan, et encourageons leurs promoteurs à continuer dans cet élan. Nous sommes cependant préoccupés par la croissance des trafics de drogues et autres stupéfiants qui engendrent des conséquences néfastes sur les populations de la région et bien au-delà. À cet égard, nous saluons les efforts du Gouvernement pour l'éradication de la culture de l'opium et la répression engagée dans ce sens. Nous invitons et encourageons les États voisins de l'Afghanistan à continuer à œuvrer dans le cadre de la coordination et de la lutte transfrontalière contre les drogues et les trafics d'armes et exhortons la communauté internationale à appuyer ces efforts.

Nous déplorons la dégradation de la situation humanitaire, due aux désastres naturels dont sont victimes des populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées, dans la partie nord de l'Afghanistan. Nous soutenons l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU en vue de l'augmentation de l'assistance humanitaire en Afghanistan. Nous condamnons tous les groupes armés qui s'attaquent aux personnels humanitaires pour les empêcher de porter assistance aux personnes nécessiteuses. Nous

condamnons également l'enrôlement des enfants soldats et les violences contre les femmes et les jeunes filles.

Pour conclure, nous appelons la communauté internationale et le futur Gouvernement afghan à prendre toutes les mesures appropriées en vue de renforcer la sécurité du pays après le retrait des forces internationales d'Afghanistan. Enfin, nous encourageons tout le personnel de l'ONU, qui travaille dans des conditions difficiles et périlleuses pour le maintien de la paix et de la sécurité en Afghanistan.

M. De Antueno (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2014/420). Je remercie également le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, et l'Ambassadeur Tanin, de l'Afghanistan, de leurs exposés.

Alors que l'Afghanistan attend les résultats de l'élection présidentielle, l'Argentine tient à faire part au peuple et au Gouvernement afghans de son souhait que cette élection leur permette de consolider leur transition politique et qu'elle soit à la base du renforcement de leur stabilité, de la consolidation de leur union nationale et de la promotion de leur développement durable avec équité. La forte participation des citoyens, notamment un nombre sans précédent de femmes, au processus électoral, atteste de la détermination du peuple afghan de décider de son propre avenir et de lutter pour ses droits face aux menaces et aux attaques des Taliban. Pour que la transition politique ait une légitimité, il importe que le résultat de l'élection présidentielle soit un reflet fidèle de la volonté populaire manifestée par les urnes. Il est fondamental que les allégations de fraude fassent l'objet d'enquêtes, que les différends soient réglés dans le cadre juridique qui convient et que tous les candidats acceptent le résultat des élections.

Les défis qui attendent les nouvelles autorités sont aussi connus qu'écrasants, et j'y inclus l'aspiration généralisée du peuple afghan à la paix. À cet égard, un processus de paix prévoyant des entretiens directs entre le Gouvernement et les principaux éléments d'opposition revêt une importance vitale si l'on veut mettre un terme à l'engrenage de violence qui menace toujours de laisser l'Afghanistan exsangue.

La prospérité de l'Afghanistan et l'état de sa démocratie dépendront du succès du processus de réconciliation, dans le cadre d'une stratégie globale de protection et de défense des droits de l'homme qui favorise l'accès de tous les Afghans à l'éducation, à la santé et au travail. Le Gouvernement afghan ne peut se dérober à sa responsabilité ni temporiser concernant la pleine application de la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes, afin que les responsables de tels actes en répondent. À cet égard, nous prenons note de l'amendement du code pénal qui permet désormais aux femmes de témoigner contre les membres de leur famille et facilite ainsi le jugement des affaires de violence domestique. De même, il est encourageant de constater les progrès communiqués par le Gouvernement afghan s'agissant de la mise en œuvre de son plan d'action sur le sort des enfants en période de conflit armé.

Il n'est pas étonnant que l'Afghanistan compte parmi les pays les moins avancés quand le secteur de la sécurité absorbe près de la moitié de son budget annuel. La mise en œuvre du Processus de Kaboul et la coordination de l'aide au développement restent fondamentaux, mais il n'est pas moins fondamental que l'aide humanitaire et l'aide au développement respectent les priorités et les programmes arrêtés par le Gouvernement afghan lui-même.

L'Argentine appuie l'action de prévention menée contre la production et le trafic de drogues en Afghanistan. La coopération régionale est fondamentale, tant en matière d'application des lois et de justice pénale que d'efforts pour réduire la demande en drogues. Il y a lieu d'être préoccupé du diagnostic de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, selon lequel l'Afghanistan a l'un des taux de dépendance à la drogue les plus élevés au monde. À cet égard, nous considérons qu'est justifiée l'attention particulière accordée aux jeunes dans les programmes qui sont mis en œuvre en Afghanistan. Nous soulignons l'importance du rôle que joue l'Organisation des Nations Unies à l'appui des efforts nationaux, ainsi que de la coordination entre les différents organismes du système aux fins de l'adoption d'une démarche globale à cet égard.

En cette année où l'Afghanistan s'apprête à assumer des responsabilités nouvelles, et croissantes, le rôle de l'Organisation des Nations Unies continuera d'être déterminant, tant dans l'aide apportée au Gouvernement afin de lui permettre de s'acquitter de ses obligations en matière de sécurité et de développement que dans sa collaboration à la coordination de l'aide internationale, entre autres aspects. Le peuple afghan ne peut ni ne doit être abandonné à son sort.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, des derniers éléments qu'il a apportés au Conseil sur l'évolution de la situation, et M. Fedotov de son exposé. Je remercie aussi l'Ambassadeur Tanin de ses observations. Je me pencherai aujourd'hui sur quatre domaines : les élections, la sécurité, la coopération avec le Gouvernement afghan et la lutte contre les stupéfiants.

Depuis que le Conseil s'est réuni pour la dernière fois pour discuter de l'Afghanistan en mars (voir S/PV.7139), nous avons été témoins de quelques extraordinaires moments de courage de la part des Afghans. En avril et à nouveau au début de ce mois, ils ont montré au monde qu'ils désiraient avoir leur mot à dire relativement aux destinées de leur pays, en allant voter à l'élection présidentielle. Ils ont voté pour la paix, comme l'a dit l'Ambassadeur Tanin. C'est une immense réussite.

Alors que le processus électoral aborde ses dernières phases, il est essentiel que toutes les parties prenantes agissent dans l'intérêt de la stabilité et de l'unité nationales. Le Représentant spécial, M. Kubiš, a souligné qu'il importait de trouver un moyen d'aller de l'avant. Nous exhortons les deux candidats à l'élection présidentielle et leurs équipes à faire preuve de la même patience et du même respect à l'égard des autorités électorales qu'au premier tour.

À ce stade décisif du processus, les deux candidats doivent coopérer avec la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral et les mécanismes juridiques qu'ils ont mis en place pour examiner et trancher les contentieux en la matière, comme le représentant de l'Australie, entre autres, l'a dit. Nous exhortons aussi les institutions électorales à mener des enquêtes en profondeur, et dans la transparence.

La saison des combats en Afghanistan s'amorce et toutes les parties concernées sont sur la brèche pour maintenir la sécurité. Ces trois derniers mois, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2014/420), un grand nombre d'incidents ont été enregistrés. D'innocents civils ont été pris pour cibles et tués. Ces attaques doivent être condamnées avec la plus grande fermeté.

Nous rendons hommage au courage et au sacrifice des forces de sécurité opérant en Afghanistan en ces moments difficiles. Leur dévouement a permis au Gouvernement afghan de jeter les fondements d'un pays stable et démocratique. Nous saluons en particulier la contribution des Forces nationales de sécurité afghanes. Les plans de sécurité qu'elles ont mis en œuvre, sur fond de tentatives de perturbation des élections de la part des insurgés, attestent tant de leur assurance que de leur aptitude. L'appui de l'OTAN et de la communauté internationale sera indispensable si l'on veut que la sécurité en Afghanistan soit permanente. Le sommet de l'OTAN qui doit être accueilli par le Royaume-Uni à la fin de 2014 sera une occasion de souligner l'appui militaire, financier et politique que l'OTAN doit fournir à l'Afghanistan après 2014 et de marquer les succès de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Les initiatives régionales comme le Processus d'Istanbul, dont la Chine accueillera la prochaine réunion à Tianjin à la fin du mois d'août, continueront de jouer un rôle fondamental.

Une fois qu'un président et son équipe seront en place en Afghanistan, le Royaume-Uni oeuvrera en étroite coopération avec ses partenaires au Conseil et avec l'ensemble de la communauté internationale à la réalisation des aspirations communes. Ensemble, nous devons mettre en place une démarche constructive qui permette de donner toute latitude au nouveau Président afghan et à son équipe de formuler leur propre vision de l'avenir, tout en continuant de s'atteler activement aux grandes réformes qui doivent, nous le savons, intervenir rapidement, ainsi qu'aux questions prioritaires.

Pour le Royaume-Uni, la signature de l'accord bilatéral de sécurité entre les États-Unis et l'Afghanistan et de l'accord de l'OTAN sur le statut des forces est essentielle. Sous réserve de ces accords, la mission de ce dernier, « Soutien résolu », sera une composante essentielle de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan au-delà de 2014. L'annonce faite par le Président Obama de la contribution des États-Unis, dont vient de faire mention le représentant des États-Unis il y a un instant, est un important pas en avant.

Nous voulons également signaler l'importance d'un processus de paix et d'une coopération avec les principaux partenaires régionaux pour trouver le meilleur moyen de poursuivre sur la lancée des progrès enregistrés dans la région. S'agissant de l'économie, les mesures prises pour renforcer la confiance à long terme dans l'avenir économique de l'Afghanistan seront absolument fondamentales, notamment l'adoption et la mise en œuvre d'un important train de mesures législatives d'ordre économique. L'appui du Conseil et le travail effectué par la Mission d'assistance des Nations

Unies en Afghanistan seront essentiels, dans cet effort, tant pour ce qui est de faire connaître nos aspirations que d'apporter l'assistance indispensable sur le terrain.

Enfin, comme M. Fedotov l'a souligné devant le Conseil, le problème des drogues en Afghanistan et dans l'ensemble de la région est un problème grave. Le Royaume-Uni reconnaît qu'il importe de s'attaquer au trafic de drogues et de faire face aux importants problèmes qui demeurent. Il s'agit d'un défi complexe, appelant une démarche globale conjuguant répression plus musclée, initiatives de développement économique et promotion de nouveaux modes de subsistance. Le Royaume-Uni continuera d'œuvrer de concert avec l'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux pour assister le Gouvernement afghan dans cette entreprise.

Malgré tous les défis qui restent à relever, nous voyons cependant de nombreuses raisons d'espérer en Afghanistan. Le Royaume-Uni continuera de jouer un rôle important et résolu pour aider le Gouvernement afghan à bâtir un avenir plus pacifique et prospère pour tous les Afghans.

M. Bertoux (France) : Je remercie le Représentant du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, ainsi que le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Fedotov, pour leurs présentations.

L'absence parmi nous aujourd'hui à New York de M. Kubiš témoigne bien de l'importance de suivre heure par heure la situation dans le pays et du besoin sans cesse renouvelé d'une présence attentive aux côtés de l'Afghanistan. J'en profite pour remercier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son travail exemplaire et saluer tous ses agents pour leur engagement.

L'Afghanistan vient de connaître un tournant majeur de sa vie politique. La tenue des deux scrutins de l'élection présidentielle, mais également des élections provinciales, a révélé le haut degré de professionnalisme des instances afghanes en charge de leur organisation. Plus encore, la participation massive des Afghans, en particulier des femmes, aux deux tours des présidentielles témoigne de leur courage et de leur désir d'embrasser les règles démocratiques. Nous adressons en particulier nos félicitations aux forces de sécurité afghanes pour leur performance remarquable dans la sécurisation de ce rendez-vous démocratique. Elles ont ainsi contrecarré les visées de ceux qui refusent le choix résolu des Afghans pour un avenir où la violence et la coercition ne sont pas des options politiques.

La phase post-électorale est aussi critique que la préparation du scrutin. Il est essentiel que d'éventuelles contestations des résultats, si elles ne s'exprimaient pas selon les règles et les procédures, ne viennent pas ternir ce succès de la démocratie afghane. Il ne peut y avoir de mode de désignation du futur Président afghan qu'à travers le respect du processus électoral, et ceci vaut également pour les prochains mandats.

Les deux candidats en lice doivent se conformer aux opérations en cours et éviter toute rhétorique provocatrice. La confiance dans les phases de dépouillement, de comptage et de proclamation des résultats est la clef de la légitimité du futur Président, et partant, de sa capacité à prendre les rênes du pays. Nous saluons à ce titre la décision prise par M. Abdullah Abdullah de reprendre sa coopération avec les institutions compétentes. Un projet de déclaration présidentielle a été préparé à cette fin à l'initiative de l'Australie, qui salue l'engagement de tous les acteurs pour la réussite de cette phase.

L'entrée de l'Afghanistan dans une nouvelle phase ne doit pas faire oublier les nombreux défis auxquels le pays est toujours confronté et pour lesquels l'appui de la communauté internationale reste nécessaire. Nous sommes préoccupés par la recrudescence du trafic de drogues. Je ne reviens pas sur l'ampleur du problème. Nous connaissons les efforts des Afghans sur ce front, justement rappelés par le Secrétaire général dans son rapport (S/2014/420). Mais nous savons surtout que le défi à relever suppose l'engagement de tous, en particulier des partenaires régionaux de l'Afghanistan. Tout doit être fait pour éviter le pire : laisser l'Afghanistan à lui-même, avec une insurrection certes affaiblie mais pas totalement réduite; des forces de sécurité afghanes qui ont prouvé leur robustesse et leur efficacité mais que le retrait de la communauté internationale inquiète; avec un tissu socio-économique et institutionnel reconstruit mais qui reste encore fragile.

Le projet de déclaration présidentielle que nous allons adopter aujourd'hui à l'initiative de la Russie dresse précisément ce constat. Elle n'est pas une critique faite aux Afghans alors que de nouvelles autorités vont bientôt assumer le pouvoir. Elle n'est pas non plus une directive encadrant a priori l'avenir de l'engagement international. Elle est une invitation à réfléchir alors que se termine une phase d'intense engagement de la communauté internationale, à la forme que prendra notre

présence future. Ce projet de déclaration présidentielle, qui reprend les grands principes déjà énoncés par ce Conseil, entend indiquer que le sujet de la lutte contre la drogue fera aussi partie de notre réflexion.

L'action de la communauté internationale en Afghanistan doit en effet s'adapter. Les modèles appliqués jusqu'alors, marqués par la stratégie de contre-insurrection, évolueront nécessairement. Pour autant, nous ne renoncerons pas aux valeurs pour lesquelles nous nous sommes battus, aux côtés des Afghans, depuis 10 ans. Je pense en particulier à la place et aux droits des femmes dans la société afghane.

Nous avons quelques mois devant nous pour évaluer et déterminer comment la communauté internationale pourra soutenir l'Afghanistan dans le long terme. À ce titre, la place qu'occupe la lutte contre la drogue dans le mandat de la MANUA devra être renforcée. Toutes les synergies possibles entre les acteurs présents en Afghanistan devront être soutenues, et, sans en faire une agence de lutte contre la drogue, c'est à la MANUA qu'incombera ce rôle.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions M. Kubiš et M. Fedotov pour leurs exposés détaillés et M. Tanin pour sa déclaration intéressante.

La délégation russe s'associe à la déclaration qui sera faite par le Représentant permanent de la République kirghize au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC).

De notre côté, nous voudrions également souligner l'importance historique de l'élection présidentielle et des élections locales. Le fait qu'elles ont été menées à bien, malgré les tentatives des terroristes et des forces extrémistes d'en troubler le déroulement confirme l'attachement du peuple afghan à un État fort, indépendant et démocratique. Nous sommes néanmoins préoccupés par le fait que ce processus a été marqué par un climat d'incertitude, créé après le deuxième tour de l'élection présidentielle. Nous espérons que toutes les plaintes et tous les différends liés au processus électoral et au comptage des voix seront réglés juridiquement, dans l'intérêt supérieur du peuple afghan.

À ce tournant décisif, nous réaffirmons qu'il est nécessaire d'analyser de manière objective et complète les risques et menaces auxquels devra faire face l'Afghanistan. Les activités musclées des Taliban, d'Al-Qaida et d'autres groupes terroristes et extrémistes entraînent une hausse considérable du nombre de victimes civiles et des pertes parmi les membres des forces de sécurité afghanes. Malgré le dévouement de ces forces, l'opposition armée, entretenue par des sources internes et externes, y compris la production et le trafic de drogues, s'incrustent dans de vastes parties du pays, y compris dans des zones que le Gouvernement contrôlait intégralement. La situation se dégrade dans le sud, le sud-est et l'est, où ont lieu plus de 60 % des incidents liés à la sécurité. Nous sommes préoccupés par le fait que des groupes affiliés à Al-Qaida se sentent de plus en plus libres de mener des attaques effrontées contre les forces du Gouvernement, en coordination avec les Taliban et d'autres groupes extrémistes.

Nous estimons particulièrement inquiétante la multiplication des activités terroristes et le renforcement des forces anti-gouvernementales dans le nord et le nord-est, qui se situent directement à la frontière avec nos amis et alliés de l'OTSC et de la Communauté d'États indépendants. Les groupes d'opposition armés comptent maintenant plus de 10 000 combattants, alors qu'il y a trois ou quatre ans, la situation dans le nord de l'Afghanistan était relativement calme. Une tendance claire se dégage : des activités terroristes débordent les frontières de l'Afghanistan, comme l'indique la fréquence accrue des incidents transfrontaliers. Cela crée de nouveaux problèmes pour la sécurité en Asie centrale.

Nous espérons que, d'ici à la fin de l'année, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) rendra pleinement compte au Conseil de sécurité de la mise en œuvre de son mandat. La question d'une possible présence militaire étrangère après 2014 continue de se poser. Quoi qu'il en soit, quand le moment de déterminer quelles mesures de stabilisation sont nécessaires viendra, un contingent militaire étranger ne devrait plus être nécessaire en Afghanistan.

La Russie appuie pleinement les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour promouvoir la réconciliation nationale. Nous sommes d'accord avec nos amis afghans sur le fait que les Afghans doivent jouer un rôle moteur. Le dialogue avec l'opposition armée doit être établi sur les trois principes suivants : les combattants doivent renoncer à la violence, reconnaître la Constitution et rompre les liens avec Al-Qaida. Il ne faut pas tenter de modérer ces principes ou d'affaiblir le régime des sanctions du Conseil de sécurité même si

se serait dans le noble but d'accélérer le dialogue, car les résultats obtenus seraient à l'opposé des résultats souhaités.

Le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan a lieu à la veille de la Journée internationale de la lutte contre l'abus et le trafic de drogues, le 26 juin. Malheureusement, nous regrettons que, malgré les efforts concertés de la communauté internationale et du Gouvernement afghan, la situation relative à la production illégale et au trafic de drogues et de stupéfiants dans le pays ne s'améliore pas mais a plutôt tendance à se dégrader. L'Afghanistan se transforme en un des centres mondiaux de la production de drogues, comme le montrent les données fournies par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le volume de pavot à opium cultivé illégalement continue de croître. Au cours de l'année écoulée, le nombre d'hectares cultivés a augmenté de 36 % par rapport à 2012. Dans le même temps, la production d'opium a augmenté de 50 %.

Cela se fait en présence de milliers de soldats de la FIAS qui ont renoncé, sous divers prétextes, à lutter activement contre la production de stupéfiants, malgré les risques évidents que ce trafic pose pour la stabilisation de la situation en Afghanistan. Nous encourageons les nouveaux dirigeants afghans à faire de la lutte contre les stupéfiants leur priorité. Il ne saurait y avoir de développement ni de stabilité dans le pays ou la région tant que ce problème ne sera pas résolu. Cette période pourrait s'avérer décisive pour intensifier les efforts internationaux visant à lutter contre le fléau que représente le trafic de drogue, en étroite coordination avec le Gouvernement afghan. À cet égard, il faut accorder une importance particulière à des mesures cohérentes visant à renforcer la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional et multilatéral, surtout avec les pays de la région, sur la base du principe de responsabilité commune et partagée.

Nous estimons que les mesures les plus urgentes qui s'imposent pour lutter contre la menace que représentent les stupéfiants sont notamment le regroupement des institutions chargées de la lutte contre les stupéfiants, la mise sur pied de mécanismes non gouvernementaux, inter-États et internationaux de réadaptation des toxicomanes, l'intensification d'une pression ciblée sur l'industrie de la drogue en Afghanistan, des opérations stratégiques de lutte contre la drogue, le renforcement de la coopération policière et l'élaboration d'une politique agricole commune, notamment grâce à la mise en œuvre de programmes de développement alternatif en Afghanistan pour accélérer l'industrialisation du pays.

Nous sommes convaincus que la promotion de programmes de développement alternatif pourrait être la solution qui permettrait à la société afghane de se libérer de la domination qu'exerce l'économie de la drogue dans le pays. De tels programmes doivent être étendus à l'ensemble du territoire afghan et constituer le principal axe du développement économique du pays. Dans ce contexte, je voudrais souligner que la Conférence ministérielle sur la lutte contre les stupéfiants tenue à Moscou le 15 mai a adopté un document final prévoyant un ensemble de mesures destinées à renforcer les efforts internationaux visant à éliminer le problème de la drogue, notamment grâce à l'élaboration d'un plan global de développement alternatif en Afghanistan couvrant la période allant de 2015 à 2020 et la création d'une alliance mondiale pour le développement alternatif. Les participants à la réunion ont également convenu de la nécessité de créer un fonds mondial de réadaptation des toxicomanes pour aider les pays concernés à mettre en place des systèmes nationaux de réadaptation et de réinsertion sociale des toxicomanes. La proposition de la Russie de créer un centre international de lutte contre la menace posée par la drogue en provenance de l'Afghanistan en vue de regrouper les nombreux programmes anti-drogue qui existent en Afghanistan et de mettre en place des mécanismes efficaces, sous contrôle international, pour l'élimination de la production des stupéfiants, a été favorablement accueillie.

Compte tenu de lourdes conséquences géopolitiques de la production industrielle de stupéfiants en Afghanistan, il serait pertinent d'envisager d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 2016 qui sera consacrée au problème de la drogue dans le monde. Par ailleurs, les préparatifs de cette réunion devraient se baser sur une approche globale pour aborder la question des drogues, en s'appuyant sur les activités de la Commission des stupéfiants, un organe essentiel des Nations Unies dans ce domaine.

Pour terminer, nous estimons qu'il convient par ailleurs de renforcer la coopération régionale afin d'aider l'Afghanistan à bâtir un État pacifique, indépendant et économiquement prospère. Nous sommes convaincus que l'Organisation de Shanghai pour la coopération, où sont représentés presque tous les pays de la

région, y compris l'Afghanistan, est l'enceinte idéale pour coordonner les efforts régionaux visant à aider l'Afghanistan.

Pour obtenir des résultats tangibles dans la stabilisation de l'Afghanistan et son développement en tant qu'État indépendant et pacifique, à l'abri du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue, il faut des efforts collectifs et coordonnés. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dont le rôle ne fera que se renforcer suite à la réduction de la présence militaire internationale, pourrait apporter une contribution précieuse à cette fin. Pour sa part, la Russie est disposée à forger des partenariats mutuellement bénéfiques avec toutes les parties prenantes en vue de l'exécution de projets importants qui aideront l'Afghanistan à assurer un développement durable, le bien-être et la prospérité à tous ses citoyens.

Le Président (*parle en russe*) : Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se félicite de la tenue du second tour de l'élection présidentielle afghane le 14 juin et réaffirme l'importance historique de cet événement pour la transition de l'Afghanistan et son développement démocratique. Il salue la participation du peuple afghan et le courage dont il a fait preuve en se montrant déterminé à voter malgré les menaces et les mesures d'intimidation provenant des Taliban et d'autres groupes extrémistes violents et terroristes. Il se félicite de la participation des femmes afghanes au processus électoral, et souligne le rôle essentiel qu'elles ont à jouer pour que le pays parvienne à une paix conduite par les Afghans eux-mêmes, à la démocratie et à la stabilité.

Le Conseil note avec satisfaction les efforts déployés par le peuple afghan pour préparer et organiser ces élections, y compris les dispositifs de sécurité, et réaffirme l'importance du rôle joué par les institutions électorales afghanes, y compris la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral. Il demande aux institutions électorales afghanes de faire respecter les normes d'intégrité les plus strictes tout au long de ce processus important et historique, et souligne que tout doit être fait pour assurer l'intégrité, la neutralité et la transparence du processus électoral, y compris en détectant et prévenant la fraude.

Le Conseil demande à toutes les parties prenantes de faire montre de patience et de respect dans leurs échanges avec les institutions électorales et leurs agents, de s'abstenir de tout acte susceptible d'inciter à la violence imminente ou à des troubles civils ou de conduire à l'instabilité, et de diriger toute plainte vers les mécanismes institutionnels créés en application des lois électorales afghanes et de la Constitution.

Le Conseil attend avec intérêt la conclusion du processus électoral conformément aux lois applicables et aux mandats des institutions électorales, souhaite que la transition vers le nouveau gouvernement se fasse en bon ordre et se félicite de l'appui que continue de fournir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Le Conseil demande à toutes les entités politiques de collaborer dans le respect de la Constitution afghane, avec pour but de renforcer la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de l'Afghanistan, afin d'assurer un avenir pacifique et prospère à l'ensemble de la population du pays.

Le Conseil condamne les actes de ceux qui ont tenté de perturber les élections, notamment les attentats terroristes menés contre des civils, y compris du personnel électoral et des candidats, ainsi que les attaques visant des infrastructures électorales. Il condamne les actes de violence et de terrorisme ayant pour but de déstabiliser le pays qui sont le fait des Taliban, d'Al-Qaida et d'autres groupes violents et extrémistes et groupes armés illégaux.

Le Conseil est conscient des sacrifices consentis par le peuple afghan et les Forces nationales de sécurité afghanes pendant la période électorale, et réaffirme qu'aucun acte de terrorisme ne saurait infléchir l'évolution vers la paix, la démocratie et la stabilité sous direction afghane. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2014/11.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité réaffirme son profond attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan.

Le Conseil est conscient de la menace que la production, le commerce et le trafic de drogues illicites font peser sur la paix internationale et la stabilité des différentes régions du monde, ainsi que du rôle important que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) joue à cet égard.

Le Conseil se déclare préoccupé par l'augmentation de la production de pavot dont il est fait état dans *l'Enquête de l'ONUDC sur la production d'opium en Afghanistan pour 2013*, constate les conséquences néfastes de la culture, de la production, du trafic et de la consommation d'opium pour la sécurité, le développement économique et social et la gouvernance de l'Afghanistan, ainsi que pour la région et le reste du monde, et souligne le rôle important joué par l'ONU, qui continue de suivre l'évolution de la situation concernant les drogues dans le pays. Il engage la Force internationale de sécurité à continuer d'apporter un appui efficace, dans le cadre des tâches qui lui sont assignées, à l'action soutenue menée sous direction afghane, y compris à celle que mènent les Forces nationales de sécurité afghanes, pour contrer la production et le trafic de stupéfiants, en collaboration avec les acteurs internationaux et régionaux concernés.

Le Conseil note que, selon le *Rapport mondial sur les drogues* de 2013, l'Afghanistan reste l'un des principaux pays producteurs d'opiacés et de résine de cannabis.

Le Conseil réaffirme que l'avenir pacifique de l'Afghanistan repose sur la construction d'un État stable, sûr et autosuffisant sur le plan économique, à l'abri du terrorisme et des stupéfiants, et fondé sur la primauté du droit, des institutions démocratiques solides, le respect du principe de la séparation des pouvoirs, le renforcement de l'équilibre entre les pouvoirs constitutionnels, ainsi que la garantie et le respect des droits et des obligations du citoyen. Il réaffirme sa volonté d'aider l'Afghanistan sur la voie de la paix, de la démocratie et de la reconstruction.

Le Conseil se félicite des mesures prises par le Gouvernement afghan pour lutter contre la production de drogues sur son territoire.

Le Conseil souligne qu'il importe d'adopter une approche globale pour régler les problèmes liés à la sécurité, à la situation économique, à la gouvernance et au développement en Afghanistan, qui ont un caractère interdépendant, et est conscient qu'il n'y a pas de solution purement militaire pour assurer la stabilité dans ce pays.

Le Conseil demande à l'ONU, agissant avec le soutien de la communauté internationale, d'apporter un appui aux programmes prioritaires nationaux du Gouvernement afghan dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de la justice et du développement économique et social et d'apporter son concours pour que soient intégralement tenus les engagements communs pris sur ces questions aux conférences internationales, et que soit poursuivie la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, et prie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), exerçant de plus en plus une fonction de soutien, d'apporter son concours au Gouvernement afghan pour qu'il prenne les rênes du pays comme prévu dans le Processus de Kaboul.

Le Conseil réaffirme son appui au processus de transition (Inteqal) qui donnera lieu au transfert de l'entière responsabilité en matière de sécurité aux institutions afghanes, comme prévu lors des Conférences de Londres, de Kaboul, de Bonn et de Tokyo et à l'issue des Sommets de Lisbonne et de Chicago tenus par l'OTAN.

Le Conseil met l'accent sur le rôle central et impartial que l'ONU continue de jouer pour promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan en dirigeant les activités de la communauté internationale.

Le Conseil se déclare de nouveau préoccupé par l'état de la sécurité en Afghanistan, en particulier par les actes de violence et de terrorisme qui sont le fait des Taliban, d'Al-Qaida, d'autres groupes extrémistes violents, de groupes armés illégaux, de criminels et de ceux qui se livrent à la production, au trafic ou au commerce de drogues illicites, et par les liens étroits entre activités terroristes et drogues illicites, qui font peser des menaces sur la population locale, y compris les femmes, les enfants, les forces nationales de sécurité et le personnel militaire et

civil international, dont le personnel humanitaire et les agents de développement.

Le Conseil constate avec préoccupation les incidences sur la sécurité internationale du terrorisme, de la criminalité transnationale organisée, du blanchiment d'argent et du trafic de drogues illicites et d'armes illégales, et à cet égard souligne qu'il convient de renforcer la coordination des mesures prises aux niveaux national, sous-régional, régional et international afin de mener une action mondiale renforcée face à ce problème grave, et en particulier face aux liens étroits entre terrorisme international et drogues illicites. Il se félicite des mesures prises récemment par le Groupe d'action financière, sous la présidence russe, aux fins d'identifier les flux financiers illicites en relation avec la production et le trafic de drogue en Afghanistan.

Le Conseil insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de coopération et de coordination interrégionaux et internationaux existants afin de faire face de manière intégrée, globale et équilibrée au problème de la drogue, y compris dans le cadre d'un programme de sécurité, de développement et de renforcement d'institutions sur le long terme.

Le Conseil engage toutes les entités concernées, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la MANUA, le Département des opérations de maintien de la paix, dont la Division de la police, et le Programme des Nations Unies pour le développement, à renforcer leur collaboration afin que l'on dispose d'un mécanisme de coordination efficace et détaillé permettant de hiérarchiser les activités, d'appuyer la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et d'assurer la coordination d'une approche globale au niveau de l'Organisation. Il invite toutes les entités de l'ONU présentes en Afghanistan à intégrer la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée dans leur programme de travail, conformément à leurs mandats respectifs, et demande que l'on s'emploie activement à renforcer les synergies.

Le Conseil réaffirme en particulier dans ce contexte son appui à la mise en œuvre, sous la conduite et la maîtrise du peuple afghan, des engagements énoncés dans les communiqués des Conférences de Londres (S/2010/65) et de Kaboul, de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, dans le cadre de la stratégie globale que le Gouvernement afghan devra promouvoir avec l'aide des pays de la région et de la communauté internationale, l'ONU étant appelée à jouer un rôle de coordination central et impartial, conformément au Processus de Kaboul et aux programmes prioritaires nationaux.

Le Conseil, soulignant qu'il est crucial de favoriser la coopération régionale et interrégionale, se réjouit à cet égard que la communauté internationale demeure résolue à promouvoir la stabilité et le développement en Afghanistan, et engage le Gouvernement afghan, aidé en cela par la communauté internationale, à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, notamment en exécutant des programmes offrant d'autres moyens de subsistance, et à faire une place à la lutte contre les stupéfiants dans tous les programmes nationaux, et encourage la communauté internationale à appuyer davantage les quatre priorités dégagées dans la Stratégie, se félicite de l'appui fourni par l'ONUDC à l'Initiative triangulaire et au Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale dans le cadre de l'Initiative du Pacte de Paris et de la Stratégie Arc-en-ciel, ainsi que du programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins, de même que des efforts déployés par les participants au Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, par l'Union européenne dans le cadre de ses programmes de gestion des frontières en Asie centrale et de gestion des frontières dans le nord de l'Afghanistan, par l'Organisation de Shanghai pour la coopération, par l'Organisation du Traité de sécurité collective, par l'Association sud-asiatique de coopération régionale et par la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, et aussi de l'engagement continu de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en Afghanistan, en application de la Déclaration ministérielle de Vilnius prononcée en 2011, sous la forme d'un projet à l'École des cadres pour la gestion des frontières à Douchanbé, d'un programme de formation des agents des forces de l'ordre afghanes sur la lutte contre les drogues

illicites à l'École de police de Domodedovo (Russie) suivi d'une formation approfondie à la Drug Enforcement Training Academy (États-Unis) et, en Russie, à l'Institut sibérien du droit et à l'Institut de perfectionnement du nord-ouest géré par le Service fédéral de contrôle des stupéfiants.

Le Conseil demande aux États de renforcer la coopération internationale et régionale pour faire pièce à la menace que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites au départ de l'Afghanistan font peser sur la communauté internationale, l'objectif étant d'en venir peu à peu à bout, conformément au principe de responsabilité commune et partagée de la résolution du problème de la drogue en Afghanistan, notamment grâce au renforcement des moyens dont disposent les services de répression et de la coopération dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants et les précurseurs et contre le blanchiment d'argent et la corruption liée à ce trafic. Le Conseil encourage également les États Membres à prendre de nouvelles mesures et à envisager, sur la base de propositions concrètes de l'ONUDC et de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, par l'intermédiaire de la Commission des stupéfiants de l'ONU, de nouvelles initiatives internationales visant à renforcer la lutte contre le trafic de précurseurs chimiques.

Le Conseil note combien la lutte contre la drogue reste importante dans le cadre de l'engagement de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan. Il réaffirme qu'il doit être tenu informé de la situation, y compris par l'ONUDC, des menaces que font peser le trafic de drogue et la criminalité transnationale qui y est associée sur les situations qui sont inscrites à son ordre du jour, notamment lorsqu'il examine les mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques.

Le Conseil invite à nouveau le Secrétaire général à retenir les menaces découlant du trafic de drogue et des activités illégales connexes parmi les facteurs pris en considération dans les stratégies de prévention des conflits, l'analyse des conflits, les évaluations consacrées aux missions intégrées, les activités de planification et l'appui à la consolidation de la paix, et à envisager de faire figurer dans ses rapports une analyse du rôle joué par ces menaces dans les situations dont le Conseil est saisi.

Le Conseil attend avec intérêt d'être à nouveau informé de la situation relative au trafic de drogue en Afghanistan, selon les besoins, par le Directeur exécutif de l'ONUDC. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2014/12.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Bishnoi (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens avant tout à vous remercier d'avoir organisé le présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et l'Ambassadeur Tanin de leurs exposés. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de son rapport trimestriel sur la situation en Afghanistan (S/2014/420).

Je souhaite tout d'abord rendre hommage au peuple afghan, qui est exposé à une violence incessante mais qui en triomphe à chaque fois. La tenue des deux tours de l'élection présidentielle, en dépit de la menace de violences terroristes et des actes d'intimidation à l'encontre des anciens de la communauté, témoigne de l'immense courage et de la conviction démocratique de tous les Afghans, indépendamment de leur âge ou de leur origine ethnique.

Il n'est de meilleur exemple que l'élection récente pour montrer que l'Afghanistan appartient à tous les Afghans, et non à un seul groupe ou à une seule ethnie. Les dirigeants afghans comprennent que si l'on n'a besoin que d'une majorité arithmétique pour gagner une élection, le consensus national et une participation sans exclusive sont essentiels pour bâtir un pays fort, démocratique et prospère. Nous félicitons le Président Karzaï d'avoir montré la voie et démontré ses qualités d'homme d'État pour mener à bien cette transition politique initiale. Il laisse un héritage politique unique qui restera dans les mémoires du peuple afghan et des pays de la région.

Nous félicitons également tous les candidats à la présidence qui ont participé aux deux tours de la présidentielle, dans des conditions de sécurité extrêmement difficiles. Le fait qu'ils aient participé à ce processus démocratique et que les électeurs se

soient déplacés en nombre, en dépit des circonstances difficiles, a probablement fait davantage pour la démocratie en Afghanistan que toute autre mesure. Les deux candidats qui étaient en lice pour le deuxième tour ont également la lourde responsabilité, au même titre que les représentants des autres institutions afghanes, de veiller à ce que le processus soit mené à bien. La transition politique qui aura lieu le 2 août marquera une étape importante dans l'histoire de l'Afghanistan, et nous n'oublierons jamais les immenses sacrifices consentis par le courageux peuple afghan et la souffrance qu'il a dû endurer pour en arriver à ce stade.

L'attaque perpétrée le 23 mai contre le Consulat de l'Inde à Hérat est un sombre rappel du fait que le terrorisme, et non les questions ethniques ou les divisions tribales, est la principale menace à la paix et à la stabilité en Afghanistan ainsi qu'à la progression du peuple afghan sur la voie d'une croissance économique autonome et de la prospérité. La partie du rapport du Secrétaire général qui porte sur les conditions de sécurité en Afghanistan est un rappel brutal de l'étendue de ce danger. Nous avons appris avec inquiétude que sur l'ensemble des incidents survenus durant la courte période du 1er mars au 31 mai, 3 917 se sont déroulés dans le sud, le sud-est et l'est du pays.

Le Secrétaire général note également l'augmentation du nombre d'incidents impliquant plusieurs groupes affiliés à Al-Qaida, parmi lesquels Tehrik-e-Taliban Pakistan, groupe basé au Pakistan, Lashkar e Toiba et le Mouvement islamique d'Ouzbékistan, qui attaquent régulièrement les forces de sécurité afghanes aux côtés d'éléments de l'ancien régime Taliban. Le seul moyen de vaincre ce fléau est que la communauté internationale fournisse un appui sans réserve pour permettre à l'Afghanistan de devenir un pays prospère, indépendant et souverain capable de se défendre.

Bien que la communauté internationale mette l'accent sur la transition dans les domaines politique et de la sécurité en Afghanistan, la question tout aussi importante du développement économique du pays ne doit pas échapper à notre attention. Dans ce contexte, la MANUA et les organismes des Nations Unies dont elle est censée coordonner les activités ont un rôle important à jouer. La MANUA a la responsabilité importante de fournir un appui aux institutions politiques afghanes, mais elle doit également mobiliser le potentiel exceptionnel de l'ONU et de ses organismes de développement pour que la fourniture de l'assistance humanitaire et la prestation des services de développement soient élargies aux villages les plus reculés d'Afghanistan.

L'Inde reste déterminée à aider le peuple et le Gouvernement afghans à construire un pays pacifique, pluraliste, démocratique et prospère. Pour conclure, nous tenons à féliciter une fois de plus le peuple et le Gouvernement afghans de leur participation enthousiaste aux élections. Nous appuyons pleinement la transition politique, sociale et économique en cours dans le pays. L'Afghanistan est sur le point d'effectuer une transition historique, et nos meilleurs vœux accompagnent sa population. En cette période cruciale, le Gouvernement et le peuple indiens maintiennent leur appui à l'Afghanistan.

M. Rishchynski (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la possibilité de m'adresser au Conseil de sécurité aujourd'hui.

(*l'orateur poursuit en français*)

Au cours des derniers mois, l'Afghanistan a franchi une série d'étapes historiques. L'élection du 5 avril et le second tour du 14 juin dernier constituent deux importantes réalisations. Les menaces proférées par les Taliban et d'autres groupes d'insurgés pour tenter de bouleverser et de discréditer le processus démocratique n'ont pas découragé les Afghans. Par millions, avec parmi eux beaucoup de femmes et de jeunes, ils sont allés voter aux deux tours de l'élection. Le fait que tant d'Afghans, et en particulier tant de femmes afghanes, aient participé au processus électoral pour faire entendre leur voix, en dépit des efforts honteux des insurgés pour les en dissuader, montre à quel point les Taliban sont maintenant marginalisés au niveau populaire en Afghanistan.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Le Canada reconnaît le travail du Ministère de l'intérieur et des Forces nationales de sécurité afghanes, qui ont rendu possible la tenue de ces élections, malgré les menaces des insurgés. Cette réussite témoigne de la capacité grandissante de ces institutions essentielles en matière de sécurité. Le Canada demeure déterminé à aider les Forces nationales de sécurité afghanes afin qu'elles puissent mieux assurer la sécurité du peuple afghan et contrer toute menace éventuelle. Néanmoins, nous sommes profondément préoccupés par les allégations de fraude qui ont été soulevées récemment. Nous exhortons la Commission indépendante du contentieux

électoral à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire la lumière sur les allégations de fraude qui ont été déposées et à faire en sorte d'apporter des réponses transparentes et exhaustives. Il faut que soit maintenue la confiance des citoyens envers le processus électoral. Il est primordial que le processus – y compris l'arbitrage des plaintes – permette à la volonté du peuple afghan de s'exprimer.

(*l'orateur poursuit en français*)

Les prochains mois mettront à l'épreuve le nouveau Président de l'Afghanistan. Étant donné que les forces internationales se retirent du pays cette année, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan reposent de plus en plus sur des forces nationales de sécurité afghanes bien entraînées et bien équipées. La communauté internationale a fait savoir qu'elle s'engage à aider l'Afghanistan à consolider ses forces de sécurité, mais cet engagement se réalisera seulement si des mesures adéquates sont prises sur le terrain. Nous demandons instamment au Gouvernement afghan de signer dès que possible l'accord bilatéral de sécurité proposé par les États-Unis et la Convention sur le statut des forces de l'OTAN, afin de permettre à la communauté internationale de planifier la prochaine étape de l'aide militaire en Afghanistan. Il sera également essentiel d'assurer la responsabilisation et la transparence à l'égard du financement international du maintien en puissance des Forces nationales de sécurité afghanes, notamment de l'engagement du Canada de verser 330 millions de dollars sur trois ans à compter de 2015.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Il est clair que le peuple afghan est déterminé à se donner un avenir démocratique et sûr. Le Canada est déterminé à le soutenir dans cette voie. Cependant, le plein potentiel de l'Afghanistan ne se réalisera que lorsque les droits de tous ses citoyens – surtout ceux des femmes et des filles – seront respectés et protégés intégralement. La réussite future et la stabilité de l'Afghanistan sont liées à l'amélioration du statut de la femme afghane et à sa pleine participation au sein de la société. Le Canada continuera d'insister sur le fait qu'il faut faire toujours davantage pour s'assurer que les voix des femmes soient entendues et respectées dans tous les processus de prise de décisions. Et pour que les femmes afghanes aient la capacité d'agir, il faut qu'elles soient en sécurité.

L'Afghanistan doit respecter ses engagements internationaux et mettre en œuvre la loi sur l'élimination de la violence envers les femmes, de manière à protéger les femmes et les filles afghanes contre la violence et l'exploitation sexuelle, le mariage des enfants, le mariage précoce et le mariage forcé. Partout sur la planète, les accords de paix couronnés de succès sont ceux qui donnent la parole aux femmes et aux filles, pierre angulaire de toute société. Le respect des droits des femmes et des filles doit également être au cœur de tout accord de paix. L'an prochain, lors des élections parlementaires de 2015, il sera essentiel que la voix des femmes afghanes continue d'être entendue. Pour notre part, nous continuerons à soutenir avec force la pleine participation des femmes afghanes au processus politique. Alors qu'elles représentent la moitié de la population et plus du tiers des participants à cette dernière élection, la voix et l'opinion des femmes afghanes sont plus que jamais essentielles à l'édification d'un pays plus fort, plus sûr, et plus prospère.

Il est également impératif que le nouveau dirigeant de l'Afghanistan veille à ce que le pays continue d'honorer ses engagements au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Le versement par le Canada de 227 millions de dollars en aide au développement entre 2014 et 2017 dépendra de la réalisation de ces réformes clés. Le Parlement afghan a déjà pris des mesures considérables pour y arriver. En effet, des lois sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont en voie d'être adoptées. Ces lois seront déterminantes dans la lutte contre la corruption et le rétablissement de la transparence dans le secteur financier de l'Afghanistan.

Nous nous félicitons également de l'adoption de la loi sur les minéraux par la Wolesi Jirga qui, une fois approuvée, permettra d'établir les fondements du développement économique à long terme du pays. Cependant, il reste du travail à accomplir pour resserrer la réglementation dans le secteur minier, afin de prévenir la corruption, d'assurer la transparence et de préserver le droit à l'eau des collectivités afghanes. De plus, il faut s'assurer de développer le secteur extractif de l'Afghanistan de façon responsable et durable. Nous exhortons les ministères concernés à mettre en place les règles nécessaires dès que possible.

(*l'orateur poursuit en français*)

Enfin, cette année l'Afghanistan a pris des mesures considérables afin d'assurer la stabilité et la sécurité de son territoire, mais il reste des difficultés à surmonter. Le Gouvernement afghan doit poursuivre ses efforts dans les domaines de la sécurité, de la

transparence et du respect des droits de la personne. Les réseaux terroristes provenant des États voisins qui se déploient sur le territoire afghan doivent répondre de leurs actes. La protection des droits de tous les citoyens afghans, surtout ceux des femmes et des filles, doit être au cœur d'un éventuel accord de paix. Ce sont de grands défis, mais le Canada est déterminé à collaborer avec le prochain dirigeant choisi démocratiquement par le peuple, afin d'aider l'Afghanistan à aller de l'avant, sans ingérence indue de la part de ses voisins.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous félicitons le peuple afghan d'avoir mené à bien les deux tours de l'élection présidentielle. Cette élection historique doit renforcer la démocratie, initier un transfert démocratique du pouvoir et faire avancer le pays vers la paix et la stabilité. C'est un moment décisif pour l'Afghanistan et pour la région.

La continuité politique et la réconciliation nationale en Afghanistan, de même que la sécurité et la transition économique dépendent manifestement d'une transition démocratique sans heurt. Les institutions afghanes ont désormais l'obligation historique de mener le processus électoral à son issue logique. Il est temps d'établir la confiance, d'achever le travail commencé et d'ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire de l'Afghanistan. Nous croyons que l'élection afghane est une affaire intérieure dirigée par les institutions afghanes. Le peuple afghan aspire à régler ses différends dans le cadre des lois et de la Constitution afghanes. Nous croyons, comme le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, que le moment est venu de faire preuve d'engagement et de courage politiques.

Pour sa part, le Pakistan a pris une série de mesures en faveur d'un processus électoral régulier, pacifique et sûr en Afghanistan. Nous avons renforcé la sécurité le long de la frontière entre nos deux pays en déployant de nouveaux contingents, en renforçant la surveillance des communications et la reconnaissance aérienne et en augmentent le nombre de patrouilles. Le Pakistan n'a pas de favoris. Les Afghans sont un peuple fier et les maîtres de leur destin. Nous respectons le choix démocratique du peuple afghan et sommes impatients de collaborer avec son prochain dirigeant. Le peuple afghan comprend bien que la transition politique ne produira pas tous ses dividendes tant qu'un processus de réconciliation mené et contrôlé par les Afghans ne permettra pas d'arriver à un règlement politique durable. Le Pakistan s'engage à faciliter ce processus.

Tout en reconnaissant le professionnalisme croissant des Forces nationales de sécurité afghanes au fil des ans, le Secrétaire général et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ont signalé que les Forces de sécurité auront besoin d'assistance au-delà de 2014 pour rester viables et durables. La transition en cours dans les domaines sécuritaire, politique et économique ne doit être ni entravée ni arrêtée. Les retraits prévus doivent se faire de manière prudente et responsable et ne laisser aucun vide sécuritaire. Et personne ne doit avoir l'ambition de combler ces vides. Le monde a payé cher les retraits précipités des années 90. Refaire la même erreur serait encore plus coûteux pour la paix et la sécurité.

D'aucuns anticipent une récession économique lorsque l'économie de guerre passera, nous l'espérons, à une économie de paix. Le Secrétaire général a averti que la réduction de la présence physique de troupes étrangères ne devrait pas entraîner une diminution de l'aide au développement. Il faut corriger l'impression fausse que l'Afghanistan est abandonné. La communauté internationale se doit d'éviter une forte récession économique en Afghanistan, laquelle pourrait provoquer du chômage, des déplacements de population et une dépendance plus grande vis-à-vis de l'économie illicite. Les efforts de reconstruction doivent porter sur des politiques qui stimulent la croissance et les investissements, créent des emplois et facilitent la réinsertion des réfugiés.

Le Pakistan accueille sur son sol 3 millions de réfugiés afghans enregistrés ou non. Depuis les 34 dernières années, nous supportons le fardeau d'un nombre encore plus élevé de réfugiés. D'après le Secrétaire général, les 1,6 million de réfugiés inscrits représentent la population de réfugiés la plus nombreuse au monde, et cela depuis le plus longtemps. Ces derniers temps, le taux de retour des réfugiés a connu une diminution marquée d'environ 64 %. La communauté internationale doit aider à accélérer le rapatriements des réfugiés afghans et l'ONU doit aider le Gouvernement afghan à créer des incitations dans ce sens.

Le Pakistan est l'une des victimes du trafic d'opiacés d'Afghanistan. Nous sommes heureux que le Gouvernement afghan ait intensifié sa campagne de lutte contre les stupéfiants en menant des opérations ciblées, en démantelant les laboratoires, en confisquant des drogues illicites et en éradiquant la culture du pavot

sur des centaines d'hectares. Nous comprenons pourtant que le rythme des opérations s'est ralenti et qu'il y a encore beaucoup à faire. Le Pakistan, en collaboration avec l'Afghanistan et l'Iran dans le cadre de l'Initiative triangulaire, continuera à renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants et la gestion des frontières.

La paix en Afghanistan a un impact direct sur la coopération économique régionale. Pour renforcer la connectivité régionale, ainsi que les échanges commerciaux et énergétiques, le Pakistan finance des projets transrégionaux, dont le Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud, le projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le développement des infrastructures. Leur succès dépend bien évidemment de la stabilité de l'Afghanistan.

Les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan sont caractérisées par des contacts et des communications au plus haut niveau. Le Président Mamnoon Hussein, qui a rendu visite au Président Karzaï à Kaboul en mars dernier, a rappelé que nos deux peuples pourraient puiser dans cet immense potentiel de progrès et de prospérité. Le Premier Ministre, Nawaz Sharif, qui a rencontré le Président Karzai à quatre reprises au cours de l'année écoulée, poursuit sa vision d'un voisinage pacifique et de relations de coopération stables avec l'Afghanistan. Le Pakistan et l'Afghanistan conviennent que le terrorisme et l'extrémisme violent font peser une grave menace sur nos deux pays. Nous devons lutter ensemble contre ce fléau. Dans ce contexte, la gestion des frontières et la sécurité aux frontières restent une préoccupation et une priorité de premier plan. Notre chef d'état-major des armées, le général Rahid Sharif, s'est rendu à Kaboul pour discuter avec son homologue afghan de la situation en Afghanistan sur le plan de la sécurité, du retrait de la FIAS et des moyens de renforcer le bilatéralisme, en mettant particulièrement l'accent sur une meilleure coordination le long de la frontière pakistano-afghane.

Le Pakistan et l'Afghanistan ne doivent pas permettre aux acteurs non étatiques d'influer sur leurs relations. Du fait de la situation mouvante le long de la frontière, il est important que la communication entre les instances militaires et les organes de renseignement se fasse sur une base plus fréquente, en temps réel, afin de répondre aux préoccupations respectives et de renforcer la confiance. Les allégations faites occasionnellement par Kaboul concernant des tirs d'artillerie transfrontières provenant du Pakistan sont exagérées et fondées sur des informations erronées. Lorsque nos forces essuient des attaques en force de terroristes provenant de l'autre côté de la frontière, nous agissons en état de légitime défense.

Nous avons engagé une vaste opération, Zarb-e-Azb, destinée à porter un coup fatal aux terroristes locaux et étrangers qui se cachent dans nos régions tribales. Le Premier Ministre, Nawaz Sharif, dans une intervention devant le Parlement le 16 juin, a déclaré que nous avions lancé cette opération pour faire du Pakistan une terre de paix. Ce type d'opérations nous permettrait de purger certaines zones des activistes et des terroristes, de démanteler les entités et réseaux terroristes et d'établir la pleine autorité de l'État. Les opérations au Waziristan du Nord ne doivent pas constituer pour le Gouvernement afghan un motif de préoccupation mais une source de force.

Nous adressons nos plus profondes condoléances aux familles des victimes des inondations soudaines et glissements de terrain survenus dernièrement en Afghanistan. Le Pakistan a envoyé trois avions chargés d'articles de secours à l'attention des populations qui ont subi l'énorme glissement de terrain survenu au Badakhchan le 2 mai. L'Afghanistan reste vulnérable aux catastrophes naturelles à répétition, que leur déclenchement soit brutal ou lent. Comme l'a souligné le Secrétaire général, l'ONU doit aider l'Afghanistan à mettre au point une stratégie de réduction et de gestion des risques.

Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, qui dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan avec efficacité, sensibilité et pragmatisme, mérite toute notre admiration et nos éloges. Je remercie également le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, de son exposé de ce matin.

Enfin, je remercie l'Ambassadeur Zahir Tanin de la déclaration très instructive, clairvoyante et constructive qu'il a faite ce matin.

Le Président (*parle en russe*) : Je tiens à rappeler aux orateurs le temps de parole qui leur est imparti pour leur déclaration et je les remercie de bien vouloir le respecter.

Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance de ce jour. Du fait des contraintes de temps, je

n'aborderai ici que les points saillants de ma déclaration. Des exemplaires du texte intégral seront distribués dans la salle.

Le Japon se félicite de l'adoption aujourd'hui de la déclaration présidentielle sur l'élection présidentielle afghane (S/PRST/2014/11). Nous faisons écho aux membres du Conseil de sécurité pour saluer la tenue du second tour de scrutin qui a eu lieu le 14 juin comme prévu. Le vote s'est déroulé dans un calme relatif, bien que des menaces à la sécurité aient été enregistrées dans certaines zones. Nous exprimons à cet égard notre admiration au peuple afghan, aux forces de sécurité et à tous ceux qui ont pris part au déroulement de cette élection.

Afin d'appuyer cette élection, le Japon a fourni 16 millions de dollars. Nous espérons que le processus qui doit déboucher sur l'annonce des résultats définitifs, prévue le 22 juillet, se déroulera dans les règles, rapidement et pacifiquement. À cet égard, il est indispensable que les deux candidats, M. Abdullah Abdullah et M. Ashraf Ghani, respectent le mandat des organes électoraux et coopèrent pour empêcher que la situation ne s'envenime. Une fois que les contentieux électoraux auront été tranchés conformément à la loi, les deux candidats et leurs partisans devront accepter le résultat de l'élection. Les organes électoraux, pour leur part, doivent faire preuve de transparence et d'intégrité pour le dépouillement des bulletins et la gestion des plaintes déposées par les candidats. Nous espérons pouvoir assister à une transition ordonnée vers un nouveau gouvernement d'ouverture et réformateur, sous la direction du nouveau président. Le nouveau gouvernement devra faire face à des enjeux importants, tels que la sécurité, la réconciliation avec les Taliban et le développement économique durable.

Je voudrais aborder cette troisième question, à savoir le développement économique durable, notamment dans le contexte du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, que beaucoup d'orateurs ont évoqué aujourd'hui. Le mois dernier, le Japon a accueilli une réunion du Groupe de contact international à Tokyo. Les participants y ont réaffirmé que le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo continuerait de servir de référence pour les relations entre les donateurs et le nouveau gouvernement afghan. Comme en ont pris acte les deux candidats à la présidence, le futur gouvernement sera chargé de mettre en œuvre les engagements pris par l'Afghanistan à Tokyo. Nous attendons avec intérêt, à l'occasion de la réunion ministérielle d'examen qui se tiendra à Londres en novembre 2014, de connaître les résultats tangibles produits par les efforts de l'Afghanistan. Nous espérons également que la réunion de Londres permettra au nouveau Gouvernement afghan et à la communauté internationale de partager le Cadre de Tokyo.

Sur un sujet connexe, nous nous félicitons de l'adoption aujourd'hui d'une déclaration présidentielle sur la question des drogues illicites, sur proposition de la Fédération de Russie (S/PRST/2014/12). Au cours de mon mandat de Représentant spécial du Japon pour l'Afghanistan et le Pakistan, j'ai eu le plaisir d'être à l'origine d'un projet de coopération entre le Japon et la Russie sur cette même question. Grâce à nos efforts communs, 60 agents de sécurité afghans ont déjà reçu une formation sur la répression du trafic de stupéfiants à l'Ecole de police de Moscou. Nous estimons que ces efforts sont utiles pour promouvoir la coopération internationale que le Conseil, dans sa déclaration présidentielle d'aujourd'hui, appelle de ses vœux.

Pour terminer, je voudrais évoquer les contributions du Japon à l'Afghanistan. Depuis 2001, nous avons apporté au total 5,4 milliards de dollars à l'Afghanistan au titre de ses efforts de développement. Le Japon est le deuxième donateur après les États-Unis. À la Conférence de Tokyo de juillet 2012, la communauté internationale s'était engagée à apporter plus de 16 milliards de dollars avant la fin 2015. Pour sa part, le Japon s'est attaché avec constance à honorer sa promesse de fournir jusqu'à 3 milliards de dollars sur cinq ans. Je voudrais renouveler notre engagement de nous tenir aux côtés du Gouvernement et du peuple afghans dans leurs efforts pour parvenir à la stabilité à long terme.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son engagement inégalé dans le processus de démocratisation en Afghanistan. Nous remercions également le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de leurs exposés.

D'ici à la fin 2014, deux événements cruciaux fixeront le cap futur de l'Afghanistan. Premièrement, pour la première fois de l'histoire du pays, la passation de pouvoir d'un chef d'État à l'autre résultera d'un

processus démocratique. Deuxièmement, nous assisterons à l'achèvement du processus de transition, au cours duquel une mission appuyant les Forces nationales de sécurité afghanes en matière de formation, de conseil et d'assistance succédera à la présence militaire de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Le second tour des élections a confirmé la tendance positive qui s'était dessinée au premier tour. Le fort taux de participation est le signe que les Afghans ne cèdent pas à la peur, font confiance au processus démocratique et espèrent vivement un nouveau président capable de s'attaquer aux problèmes du pays.

La régularité de tout le processus électoral, jusqu'à l'annonce du nouveau chef de l'État, est cruciale. Ce n'est que si le processus est perçu comme légitime, crédible, transparent et ouvert que le résultat en sera accepté par les candidats perdants et par l'opinion publique, ce qui permettra une transition politique pacifique sans heurts. L'Organisation des Nations Unies oriente ses efforts dans ce sens en réaffirmant la primauté absolue du processus électoral, du respect des règles et règlements et du dialogue entre les deux candidats. En cette délicate phase après le second tour du scrutin, il est fondamental que les deux candidats et leurs partisans aient un comportement modéré et fassent preuve de sens des responsabilités, qu'ils évitent de crier victoire avant l'heure et formulent leurs plaintes auprès des mécanismes appropriés. Ils doivent être conscients que la période post-électorale requiert une unité totale du pays en vue de son développement civil et économique, lequel se nourrira de la paix et de la stabilité.

La contribution des Forces nationales de sécurité afghanes a été décisive pour garantir la régularité des élections présidentielle et locales, prouvant ainsi qu'elles étaient capables de relever le lourd défi de contrôler jour après jour le territoire du pays. Quant aux insurgés, même s'il y eu plus d'attaques et de victimes que lors des premières élections, une fois encore leurs tentatives de faire dérailler le processus électoral ont échoué. Toutefois, il nous faut être conscients que la stabilisation du pays prendra plus de temps et que nous ne pouvons baisser la garde.

En ce qui concerne l'achèvement du processus de transition, l'annonce faite par les États-Unis concernant leur présence en Afghanistan à l'avenir et le calendrier du retrait militaire sont des nouvelles dont il faut se féliciter. Manifestement, il reste capital pour l'après-2014 de signer l'accord bilatéral de sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis – ce à quoi les deux candidats sont ouverts – et d'apporter la touche finale au cadre juridique requis pour la présence des soldats de l'OTAN dans le pays.

L'Italie confirme son appui au processus de paix, salue le fait que l'Afghanistan a totalement pris les rênes du pays et espère que les avancées enregistrées en matière de démocratisation, de droits civils et d'égalité des sexes ne seront pas remises en cause, et que le pays ne cèdera pas au terrorisme. Nous réitérons notre intime conviction que sans une réconciliation interne en Afghanistan et sans une réelle et forte contribution des autres acteurs régionaux, il n'y aura aucune perspective de stabilisation, et encore moins de stabilisation durable.

En cette phase si importante du processus de stabilisation et de développement de l'Afghanistan, mon pays estime qu'il est fondamental de veiller à ce que les ambitions ne soient pas revues à la baisse et de ne pas transiger sur la qualité et le nombre des critères que les autorités de Kaboul doivent respecter. Nous attendons de nos amis Afghans qu'ils restent attachés à l'héritage de Tokyo et atteignent des objectifs clairs et mesurables dans des secteurs tels que les processus démocratiques et életoraux, la lutte contre la corruption, la gouvernance administrative et économique et les droits de l'homme.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Chef adjoint de la D délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Vrailas (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen; et l'Ukraine, s'associent à la présente déclaration.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2014/420), et le Représentant spécial du Secrétaire général Ján Kubiš et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime Yury Fedotov, de leurs exposés. Je remercie aussi l'Ambassadeur Tanin de ses observations.

Je voudrais réaffirmer notre plein appui à l'important rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par

l'ensemble des organismes des Nations Unies afin d'épauler le peuple afghan et de coordonner l'aide fournie par la communauté internationale. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies gagnera encore en importance après 2014 afin de veiller à ce que l'aide de la communauté internationale parvienne aux populations sur place. Il est essentiel que la présence de la MANUA sur le terrain soit maintenue.

La démocratie et l'état de droit sont parmi les valeurs fondamentales de l'Union européenne. Nous sommes déterminés à appuyer l'aspiration légitime des peuples à élire librement et de façon régulière ceux qui les gouvernent et les représentent. Ces derniers mois, le peuple afghan a exprimé courageusement et à plusieurs reprises sa volonté d'avoir son mot à dire dans le choix du prochain président du pays. Nous rendons hommage à ceux qui ont eu le courage d'ignorer les menaces de violence proférées par des groupes qui jugent que la volonté populaire est un anathème, et notamment aux femmes qui ont défié les conventions sociales – toujours conservatrices dans maints domaines – pour faire valoir leurs droits.

Dans toute élection, chaque vote a son poids et chaque voix compte. Mais lorsque les électeurs font montre d'un tel courage et d'une telle détermination pour se faire entendre, il est encore plus impératif que leur vote et leur volonté soient pleinement reflétés. C'est pourquoi il est capital que la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral veillent à ce que leurs activités soient transparentes. Les candidats et les votants doivent être rassurés quant à l'objectivité des processus. Il faut en particulier que la publication en ligne des résultats issus de tous les bureaux de vote intervienne en tant voulu et que les directives concernant le décompte des voix soient partout appliquées. Il est tout aussi indispensable que les candidats et leurs partisans donnent aux institutions le temps et la latitude de faire leur travail et fassent preuve de retenue en cette phase délicate. Il importe que les deux candidats agissent de façon responsable et adressent leurs plaintes aux mécanismes appropriés. Il faut éviter les déclarations proclamant prématurément la victoire ou susceptibles d'attiser les tensions.

Nous attendons avec intérêt de travailler avec le nouveau président et son gouvernement pour relever les défis cruciaux qui subsistent en Afghanistan. Il me plaît d'annoncer que, lundi, le Conseil Affaires étrangères de l'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie globale concernant l'Afghanistan, qui réaffirme notre détermination à continuer d'aider le pays à relever les défis restants.

Notre but est d'appuyer le développement des institutions afghanes afin qu'elles acquièrent la résilience requise pour préserver les acquis enregistrés à ce jour et servent de socle à l'édification d'un État afghan plus efficace et, au final, plus viable. L'Union européenne et ses États membres versent chaque année plus d'un milliard de dollars d'aide à l'Afghanistan, ce qui en fait le premier bénéficiaire dans le monde de l'assistance que nous fournissons. Cela montre que nous honorons les engagements pris à la Conférence de Tokyo en matière d'aide internationale. Toutefois, pour pouvoir bénéficier de l'intégralité de l'aide promise, le nouveau gouvernement afghan devra aussi donner des gages de son engagement durable et réciproque. Les nouvelles autorités afghanes devront mettre en oeuvre les réformes politiques et économiques énoncées dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo – des réformes qui sont vitales pour la viabilité politique et économique à long terme de l'Afghanistan. Il faut d'urgence prendre des mesures pour restaurer la confiance économique, mettre en place un programme pour la croissance et l'emploi et optimiser le prélèvement des recettes fiscales.

La sécurité reste un défi pressant en Afghanistan. L'Union européenne demande au nouveau président de tendre la main à tous les Afghans ainsi qu'à tous les pays voisins pour les inviter à contribuer au développement d'un Afghanistan stable, prospère et pleinement souverain, notamment en intensifiant sa participation au Processus d'Istanbul. Nous appuyons le processus de réconciliation pris en main et dirigé par les Afghans en tant que fondement de la paix et de la stabilité en Afghanistan et dans la région. Cette paix et cette stabilité de la région doivent être appuyées par une action collective contre la menace que continuent de poser le trafic de drogue et la criminalité organisée. Il faut notamment prendre d'urgence des mesures pour démanteler les réseaux de corruption qui continuent de s'enrichir en profitant de la misère d'autrui.

En conclusion, l'Afghanistan a une nouvelle occasion de s'attaquer aux problèmes fondamentaux qui continuent de menacer sa stabilité et de nuire à son progrès. Le Conseil peut être assuré que l'Union européenne restera un allié dévoué de ceux qui prônent la réforme en vue de garantir un avenir meilleur à tous les Afghans, autrement dit l'avenir qu'ils veulent et sont en droit d'attendre.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Thoms (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Kubiš, le Directeur exécutif Fedotov et l'Ambassadeur Tanin de leurs déclarations respectives.

Je voudrais m'associer à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne.

Cette année est déterminante pour l'Afghanistan. Elle devrait marquer le premier transfert pacifique du pouvoir de l'histoire afghane. Lors des élections tenues récemment, des millions d'Afghans, femmes et hommes, ont montré qu'ils étaient déterminés à participer activement à la construction de l'avenir du pays. Ils veulent que leur voix soit entendue, et qu'il soit mis fin à la violence.

Je félicite les électeurs pour leur courage face aux menaces et aux violences, ainsi que les Forces nationales de sécurité afghanes, qui étaient bien préparées et ont réussi à défendre le processus démocratique. Nous appelons maintenant les deux candidats à l'élection présidentielle à respecter l'autorité de la Commission électorale afghane et à accepter les résultats définitifs une fois que toutes les contestations auront été effectivement réglées. Je rappelle les qualités d'homme d'État que les candidats ont montrées en acceptant les résultats du premier tour. Le processus électoral n'est pas encore achevé. Ce processus étant mené par les Afghans, nous exhortons toutes les parties prenantes à promouvoir l'unité nationale et à éviter de faire appel aux intérêts ethniques, tribaux ou des factions. Comme l'a souligné le Secrétaire général, Ban Ki-moon, en cette période décisive, il faut faire preuve d'habilité, et non employer des stratagèmes.

Les nombreux nouveaux faits positifs survenus en Afghanistan, y compris les élections, sont avant tout et surtout les réalisations du peuple afghan et de ses institutions. Ils auront besoin de notre solidarité et de notre engagement soutenus, y compris un appui aux Forces nationales de sécurité afghanes. La signature du nouveau dispositif de sécurité par le nouveau Gouvernement afghan est une condition nécessaire à un appui militaire ininterrompu, y compris dans le cadre de la mission de « Soutien résolu ». Étant donné que l'appui international sera à l'avenir de plus en plus axé sur l'assistance civile, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aura un rôle central à jouer dans la coordination de ces efforts à l'appui du nouveau Gouvernement afghan.

Il ne fait aucun doute que de graves difficultés se poseront. Cela doit également nous mettre en garde sur le fait qu'il ne faut pas surcharger la MANUA. La Mission doit disposer de ressources suffisantes et être présente dans tout le pays afin de s'acquitter son mandat. Le nouveau Gouvernement afghan sera aux prises avec de multiples problèmes importants. Nous encourageons nos partenaires à Kaboul à faire participer tous les membres de la société, les femmes en particulier, aux processus de prise de décisions et à continuer de tout mettre en œuvre pour protéger et promouvoir les droits de l'homme; améliorer la coordination et l'efficacité de l'appui international; promouvoir la réconciliation nationale et lutter contre la corruption; ainsi que pour honorer ses engagements au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Pour terminer, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, pour son rôle de direction dynamique, et j'assure le peuple afghan et le Secrétaire général de l'appui soutenu de l'Allemagne.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne.

M. González de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš; le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov; et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, pour leurs déclarations.

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par le Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne. Je voudrais ajouter, à titre national, une série d'observations pour le présent débat.

L'Espagne félicite de nouveau le peuple afghan d'avoir organisé le premier tour du processus visant à élire un nouveau Président de la République et à renouveler les conseils provinciaux. Nous les félicitons également pour le déroulement de la campagne électorale et du deuxième tour des élections, dont le dépouillement des votes et les processus juridiques ne sont pas encore achevés. Ces élections historiques sont essentielles au processus de transition en cours et, par conséquent, pour l'avenir de l'Afghanistan. Elles ont été organisées pour assurer le premier transfert démocratique du pouvoir à la présidence de la République, marquant ainsi l'aboutissement de la transformation politique

entamée il y a 12 ans par les Afghans, avec l'appui de la communauté internationale.

Il importe de souligner l'attitude exemplaire des Afghans, qui se sont rendus en masse dans les bureaux de vote, avec courage et détermination, bravant les menaces de ceux qui cherchent à faire échouer la transition en cours. Les chiffres, avec un taux de participation d'environ 60 % au premier tour et de 38 % chez les femmes, montrent clairement que la grande majorité de la population est attachée au processus démocratique du pays. Nous nous félicitons également de la détermination à maintenir l'ordre manifestée par les Forces nationales de sécurité afghanes lors des scrutins.

Il est absolument essentiel que ce processus soit mené à bien. Tous les acteurs politiques et les institutions publiques, en particulier les institutions électorales, doivent se montrer à la hauteur des citoyens qui, avec courage et détermination, ont clairement indiqué, par leur forte participation à ces élections, quel est l'avenir qu'ils souhaitent pour leur pays – un avenir dans la démocratie, la paix et le progrès économique et social. Il est donc impératif que, conformément à la Constitution et aux lois afghanes, tous les mécanismes juridiques existants soient appliqués pour s'assurer que la volonté de la population, exprimée aux urnes, soit respectée et que l'ensemble du processus soit mené de manière pacifique, responsable et transparente.

Pour toutes ces raisons, je voudrais joindre la voix de l'Espagne à celle de ceux qui m'ont précédé pour appeler de nouveau tous les acteurs – candidats, électeurs et institutions – à conserver jusqu'au bout l'attitude exemplaire dont ils ont fait montre durant les premières phases de ce processus électoral.

Depuis plus d'une décennie, l'Espagne est fermement engagée auprès de l'Afghanistan et des Afghans. Par notre coopération pour le développement, qui fait de l'Afghanistan une priorité, par les activités menées par notre équipe de reconstruction de province dans la province de Qala-i Nao, et par notre appui à la sécurité du pays et à la formation de ses forces de sécurité, l'Espagne répond aux demandes des Afghans et les accompagne dans leur processus de reconstruction nationale. Il reste beaucoup de questions importantes à régler. Les Afghans peuvent être assurés que l'Espagne restera à leurs côtés, comme elle l'a fait jusque-là, pour les aider à construire un Afghanistan stable, prospère, démocratique, qui coopère avec ses voisins, et pleinement souverain.

Je ne saurai terminer sans réaffirmer que l'Espagne apprécie et appuie le rôle joué jusqu'à maintenant par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qu'elle est appelée à continuer de jouer, pour appuyer les décisions et objectifs du peuple afghan.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lettonie.

Mme Freimane-Deksne (Lettonie) (*parle en anglais*) : La Lettonie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, et je voudrais faire quelques observations à titre national.

Je tiens à remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2014/420) ainsi que son Représentant spécial, Ján Kubiš, et l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour leur dévouement et leur appui soutenu au peuple afghan dans l'accomplissement des tâches de la Mission.

Tout d'abord, la Lettonie prend acte des réalisations remarquables de l'Afghanistan au cours de la décennie écoulée, en partant de conditions très difficiles. Il est impératif de maintenir ces progrès pour que l'Afghanistan ressorte plus fort après cette décennie de transformation.

La Lettonie est favorable à un processus de paix et de réconciliation menée et pris en main par les Afghans. Des élections ouvertes à toutes, sans heurt et menées et organisées par les Afghans, avec un processus et des résultats légitimes acceptés par tous, sont essentielles pour consolider la démocratie en Afghanistan et s'attaquer aux problèmes politiques, économiques et de sécurité du pays. Des progrès importants ont déjà été accomplis par le Gouvernement, les organes électoraux, les Forces nationales de sécurité afghanes et les électeurs dans le cadre des préparatifs des élections et lors de la tenue de ces élections. La Lettonie se félicite en particulier des mesures prises pour assurer une plus grande participation des femmes et des résultats obtenus dans ce domaine. Aujourd'hui, alors que l'Afghanistan se trouve à ce tournant décisif, chacun doit assumer ses responsabilités pour jeter des bases solides pour l'unité et la stabilité nationales, et éviter toute tension.

La coopération régionale est déterminante pour la stabilité à long terme et le développement économique de l'Afghanistan et de la région dans son ensemble, y compris l'Asie centrale. La Lettonie accueille avec satisfaction les initiatives régionales, en particulier le Processus d'Istanbul sur la sécurité

et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. La participation active et constructive de tous les participants, avant et après la Conférence ministérielle prévue en août en Chine, est importante pour faire des progrès constants en vue de mettre en place une coopération et d'établir la confiance entre l'Afghanistan et ses voisins. La Lettonie se félicite de l'appui exprimé au plus haut niveau par la Chine, l'Inde, l'Iran et le Pakistan à une transition politique sans heurt en Afghanistan et à une coopération régionale constructive. Nous considérons que les projets d'infrastructure qui renforcent l'établissement de liens régionaux contribuent de manière considérable à la coopération et au développement économique régionaux. L'Afghanistan a accompli des progrès remarquables à cet égard.

Pour contribuer à ces efforts, la Lettonie a accueilli, les 3 et 4 juin, une conférence de haut niveau sur les transports, la logistique et des routes commerciales, dont le thème était « Relier l'Asie à l'Europe » et qui a réuni cette année plus de 400 participants, y compris des hauts fonctionnaires, des spécialistes de politique étrangère et des représentants de sociétés de transport et de logistique de pays d'Extrême-Orient, d'Asie du Sud, d'Asie centrale et d'Afghanistan, ainsi que de pays partenaires du programme de coopération entre la Chine et l'Europe centrale et orientale. Parmi les participants de haut niveau, nous avons également eu le plaisir d'accueillir le Ministre afghan des transports et de l'aviation civile.

Les participants ont convenu qu'il importait d'assurer la synchronisation des projets d'infrastructure pour la stabilité et la croissance à long terme et que les projets d'infrastructure au niveau national devaient être compatibles avec les initiatives régionales en matière de transport, de logistique et de commerce. Pendant sa présidence du Conseil de l'Union européenne en 2015, la Lettonie continuera à promouvoir une coopération plus étroite avec les pays d'Asie centrale, ainsi que ceux de l'Extrême-Orient et de l'Asie du Sud. Afin de développer davantage cette vision commune, la Lettonie accueillera la prochaine conférence annuelle de haut niveau le 29 avril 2015. La Lettonie continuera également de contribuer au renforcement des capacités des spécialistes afghans dans les secteurs des chemins de fer et de l'aviation.

La poursuite de l'appui et de la coopération de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan est essentielle pour pouvoir réaliser des progrès soutenus à long terme. Les engagements mutuels pris au sommet de l'OTAN à Chicago et à la Conférence de Tokyo constituent la base du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale et subordonnent l'appui international financier, politique et en matière de sécurité à un engagement sans équivoque de l'Afghanistan en faveur de réformes durables. Il faut également mettre en place des cadres juridiques appropriés pour permettre à la communauté internationale d'apporter son appui en matière de sécurité, même après 2014. La Lettonie s'est déjà engagée à apporter son appui aux Forces nationales de sécurité afghanes à partir de 2015.

Une croissance économique soutenue et un processus d'édification de l'État fondé sur les principes de la bonne gouvernance, de l'état de droit et des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants, doivent servir de base à un Afghanistan démocratique, stable et prospère. Il s'agit d'un moment crucial et plein de promesses pour l'Afghanistan et tous ses citoyens, car ils ont une occasion de faire fond sur les progrès réalisés pour instaurer durablement la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays. Nous devons établir un véritable partenariat à long terme, dirigé par l'Afghanistan et fondé sur des engagements mutuels afin d'avancer et d'imprimer un élan durable à ce processus. Je tiens à assurer le Conseil de l'engagement indéfectible de la Lettonie à cet égard.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole au représentant du Kirghizistan.

M. Kydyrov (Kirghizistan) (*parle en russe*) : D'emblée, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš; le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov; et l'Ambassadeur Tanin de leurs déclarations très complètes.

J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC). Les États membres de l'OTSC appuient le rôle que joue l'ONU s'agissant de coordonner les efforts de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan. Nous souscrivons à la démarche adoptée par les dirigeants afghans pour faire avancer le pays sur la voie de la paix, de la stabilité, de la prospérité et d'une coopération renforcée avec ses voisins au sein de la région.

Nous rendons hommage aux efforts déployés par les Afghans eux-mêmes, qui ont affronté de nombreux défis pour pouvoir décider de leur avenir et assumer la

responsabilité de leur développement et de leur sécurité. Dans ce contexte, nous prenons note du bon déroulement du deuxième tour de l'élection présidentielle le 14 juin. Nous espérons qu'en ce moment qui marque un tournant dans l'histoire de leur pays, les Afghans joindront leurs forces pour relever les défis auxquels ils sont confrontés et garantir l'égalité de tous, le respect de la loi et les droits de différents groupes, la justice et l'harmonie.

Les États membres de l'OTSC appuient pleinement les efforts du Gouvernement afghan visant à promouvoir la réconciliation nationale. À notre avis, ce processus doit être pris en charge par Kaboul et mené sur la base de trois principes bien établis, à savoir que les rebelles doivent déposer les armes, reconnaître la Constitution afghane et rompre les liens avec Al-Qaida et d'autres organisations terroristes.

Les États membres de l'OTSC sont convaincus qu'il ne sera pas possible de stabiliser la situation en Afghanistan à long terme ou relever efficacement les défis auxquels le pays est confronté si l'on n'adopte pas une démarche globale pour traiter des problèmes actuels. Nous sommes vivement préoccupés par l'intensification des activités des Taliban, d'Al-Qaida et d'autres groupes terroristes et extrémistes, de groupes armés illégaux et d'éléments criminels et en particulier par l'extension de ces activités dans les régions du nord du pays, qui sont adjacentes à la zone de responsabilité de notre organisation. Il ne fait aucun doute que la production et le trafic de drogues illicites constituent actuellement un problème majeur. Nous sommes particulièrement préoccupés par les liens étroits qui existent entre le terrorisme et le problème de drogues illicites en Afghanistan, car ils portent atteinte aux réalisations de l'Afghanistan dans le domaine de la sécurité et à sa capacité à maintenir l'ordre public dans le pays. C'est avec préoccupation que nous prenons note du financement des activités terroristes et de l'appui dont elles bénéficient, notamment grâce aux revenus provenant de la culture, de la production et du trafic de stupéfiants en Afghanistan, en tant que pays d'origine ou de transit, ainsi que de l'importation illégale de précurseurs dans le pays.

Les États membres de l'OTSC expriment également leur préoccupation face à l'augmentation de la production de pavot à opium dont fait état *l'Enquête sur la production d'opium en Afghanistan pour 2013*, publiée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). La culture, la production, le trafic et la consommation de l'opium en Afghanistan continuent de faire peser une menace grave sur la stabilité, la sécurité, le développement socioéconomique et la gouvernance de ce pays, de la région et du monde dans son ensemble. Les États membres de l'OTSC sont fermement convaincus que la production et le trafic de drogues illicites en Afghanistan représentent une menace pour la stabilité internationale et constituent un terreau fertile pour le terrorisme international et la criminalité organisée. La lutte contre la menace que représente la drogue est l'un des éléments essentiels qui permettront d'assurer la stabilité et la sécurité en Afghanistan et fait partie intégrante de nos efforts globaux visant à lutter contre la menace terroriste, notamment pour prévenir une détérioration potentielle de la situation dans la perspective du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité prévu pour cette année.

Nous appuyons le rôle important que jouent les organismes des Nations Unies et l'ONUDC pour suivre l'évolution de la situation en Afghanistan s'agissant du problème de la drogue et pour contribuer à assurer la sécurité, la stabilité et le développement socioéconomique dans le pays. Le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale entre l'Afghanistan et d'autres pays de la région pourrait apporter une contribution importante à cet égard. Nous réitérons notre engagement à lutter contre le trafic de drogue et à tirer parti de la coopération régionale pour lutter contre le trafic de drogue en Afghanistan. Nous accordons beaucoup d'importance aux structures régionales spécialisées qui travaillent en étroite collaboration avec l'ONUDC. En novembre 2007, le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale chargé de combattre le trafic de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs a été créé à Almaty.

Les États membres de l'OTSC réitèrent leur volonté de continuer à appuyer les efforts déployés par l'Afghanistan en matière de lutte contre les stupéfiants, y compris en formant, dans les centres de formation nationaux, des spécialistes appelés à travailler dans les services responsables du maintien de l'ordre, en fournissant l'équipement nécessaire et en maintenant en place l'opération Canal, un mécanisme permanent de lutte contre les stupéfiants qui a été établi dans le cadre des opérations de prévention menées sous l'égide de l'OTSC. Nous sommes prêts à renforcer notre coopération avec le peuple afghan, les institutions spécialisées des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres acteurs intéressés. Nous appelons au renforcement de

la coopération internationale et régionale pour contrer efficacement et conjointement la menace que représente la drogue en Afghanistan, conformément au principe de responsabilité commune et partagée. Nous entendons tirer parti de la coordination des travaux de l'OTSC dans le cadre de notre politique étrangère pour renforcer la sécurité et la stabilité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Eler (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Aujourd'hui, l'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins, étant donné les processus importants de transformation en cours sur les plans politique, économique et de la sécurité. La Turquie estime que l'avenir de l'Afghanistan doit être construit sur la base d'une stratégie réfléchie qui tire sa force de l'appropriation et de la direction nationales et vise à coordonner tous les efforts déployés afin de parvenir à des résultats significatifs. Il est impératif que ces efforts aboutissent pour bâtir un Afghanistan pacifique, sûr et stable, à même de répondre efficacement aux besoins de son peuple.

L'étape la plus importante en ce sens a été franchie avec l'organisation des élections présidentielle et provinciales. La participation enthousiaste des électeurs en dépit des sérieux risques de sécurité a montré que le peuple afghan est désireux de prendre lui-même les rênes de propre pays. La Turquie estime que, malgré le climat fragile sur les plans politique et de la sécurité, les institutions électorales afghanes – en particulier la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral – ont les capacités nécessaires pour surmonter toute impasse ou tout obstacle qui pourrait survenir dans le processus électoral, et est convaincue que la transition politique sera couronnée de succès. Nous pensons également que toutes les parties prenantes agiront de façon responsable et feront preuve de retenue. À ce stade critique, la communauté internationale doit continuer de s'investir dans des scénarios positifs pour l'avenir du pays.

La poursuite du processus de paix et de réconciliation mené par les Afghans représente une autre étape importante vers la sécurité, la stabilité et la transition politique. La Turquie a appuyé dès le début le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, avec en son cœur le Haut Conseil pour la paix. Nous sommes pleinement conscients des difficultés et des problèmes auxquels se heurte le processus. À cet égard, nous condamnons fermement l'attaque commise la semaine dernière contre le chef du secrétariat du Haut Conseil pour la paix, M. Stanekzai, et espérons que les responsables de cet acte seront rapidement traduits en justice. Nous tenons également à souligner que la tendance à la hausse du nombre de victimes civiles est inquiétante, et qu'il conviendrait d'y accorder une attention accrue.

Nous sommes ravis de constater que la région reconnaît et s'approprie peu à peu la recherche de solutions durables aux problèmes de l'Afghanistan. Maintenant que les forces internationales se retirent, la coopération et l'engagement de la région deviennent de plus en plus indispensables pour faire de celle-ci une zone de paix, de stabilité et de prospérité. Sur la base de cette vision, la région doit s'unir pour transformer les problèmes communs en intérêts mutuels. À cet égard, nous apprécions tous les efforts bilatéraux et multilatéraux de dialogue et de coopération, et saluons l'enthousiasme positif suscité par le Processus d'Istanbul. Nous nous réjouissons de la tenue de la prochaine Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul en Chine en août.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre ferme appui au rôle crucial et complet que l'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sont encore appelées à jouer pour aider l'Afghanistan pendant et après la transition. L'engagement qui est le nôtre face aux exigences de l'ONU en Afghanistan sera garant de ce que les acquis obtenus sur le terrain au fil des 13 dernières années seront bien protégés. La Turquie restera toujours solidaire des Afghans, et, comme elle le fait depuis de nombreuses décennies, elle continuera d'apporter sa contribution pour que l'Afghanistan soit un pays sûr et prospère.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 45.